

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse

Un an . . . . . Fr. 16.8  
Six mois . . . . . 8.4  
Trois mois . . . . . 4.2

Pour l'Étranger:

Un an . . . . . Fr. 56.— Six mois . . . . . Fr. 28.—  
Trois mois . . . . . 14.— Un mois . . . . . 5.—

On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste suisses avec une surtaxe de 30 ct

# L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le Dimanche

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds . . . . . 20 ct. la ligne  
(minimum Fr. 2.—)  
Canton de Neuchâtel et Jura  
hernois . . . . . 25 ct. la ligne  
Suisse . . . . . 30 . . . . .  
Étranger . . . . . 40 . . . . .  
(minimum 10 lignes)  
Réclames . . . . . fr. 1.50 la ligne

Régie ex-régionale Annonces Suisses S. A. Bienne et succursales.

La demande d'admission de l'Allemagne dans la S. d. N.

## La documentation

Genève, le 29 août 1926.

Toute la politique européenne, et même mondiale, va être dominée, ce proche mois de septembre, par la question de l'accession de l'Allemagne à la Société des Nations. Il importe, pour qu'on puisse suivre utilement la discussion qui s'engagera d'abord devant la Commission de réorganisation du Conseil, puis au Conseil même, de rappeler exactement dans quelles conditions le Reich fut conduit à poser sa candidature. Nous l'avons été demander à un document officiel, qui vient d'être distribué aux journalistes accrédités auprès de la S. d. N. : le « Rapport à la septième Assemblée sur l'œuvre du Conseil ». Voici cette partie documentaire; elle servira d'introduction à la série d'articles que les travaux de Genève m'amèneront à vous envoyer.

T. R.

Le rapport présenté à la sixième Assemblée reproduisait les communications échangées par le Gouvernement allemand et le Conseil sur les conditions d'admission éventuelle de l'Allemagne dans la Société des Nations.

Le Gouvernement allemand avait adressé au Secrétaire général, à la date du 12 décembre 1924, une lettre accompagnée d'un memorandum qu'il avait précédemment transmis aux gouvernements des Etats membres du Conseil.

Au cours de sa session de mars 1925, le Conseil de la Société des Nations avait arrêté le texte d'une communication répondant à chacun des points soulevés dans la lettre du Gouvernement allemand et exprimant le souhait de voir l'Allemagne s'associer à ses travaux.

Il y a lieu de rappeler, d'autre part, qu'au cours du mois d'octobre 1925 les Etats suivants : France, Grande-Bretagne, Italie, Belgique, Tchécoslovaquie, Pologne — Membres de la Société des Nations — avaient négocié à Locarno avec l'Allemagne des traités qui ne devaient entrer en vigueur que lorsque l'Allemagne serait devenue Membre de la Société des Nations. Ces traités avaient été signés à Londres par les plénipotentiaires des Hautes Parties contractantes, le 1er décembre 1925.

A la date du 8 février 1926, le Ministre des Affaires étrangères du Reich allemand fit parvenir au Secrétaire général la lettre suivante :

« Me référant au mémoire allemand adressé en septembre 1924 aux Gouvernements des Puissances représentées au Conseil, à la note allemande qui vous a été adressée le 12 décembre 1924, à la réponse du Conseil de la Société des Nations en date du 14 mars 1925, ainsi qu'à la note du 1er décembre 1925 — dont copie ci-jointe — des autres Puissances qui ont participé aux accords de Locarno, j'ai l'honneur, conformément à l'article 1er du Pacte de la Société des Nations, de présenter, au nom du Gouvernement allemand, la proposition d'admettre l'Allemagne dans la Société des Nations.

— Je vous prie de vouloir bien inscrire cette proposition le plus tôt possible à l'ordre du jour de l'Assemblée.

(Signé) STRESEMANN.

La note en question est ainsi libellée :

Londres, le 1er décembre 1925.

« La délégation allemande a bien voulu demander quelques précisions au sujet de l'article 16 du Pacte de la Société des Nations.

« Nous n'avons pas qualité pour nous prononcer au nom de la Société, mais nous n'hésitons pas, à la suite des discussions qui ont eu lieu déjà dans l'Assemblée et dans les Commissions de la Société des Nations et après les explications qui ont été échangées entre nous, à vous dire l'interprétation que, pour notre part, nous donnons à l'article 16.

« D'après cette interprétation, les obligations résultant dudit article pour les Membres de la Société doivent être entendues en ce sens que chacun des Etats membres de la Société est tenu de collaborer loyalement, et efficacement pour faire respecter le Pacte et pour s'opposer à tout acte d'agression, dans une mesure qui soit compatible avec sa situation militaire et qui tienne compte de sa position géographique.

(Signé) Emile Vandervelde, Aristide Briand, Stanley Baldwin, Austen Chamberlain, Vittorio Scialoja, Alexander Sktzyński, Edouard Benes. »

Aussitôt en possession de ce document et après avoir avisé tous les Membres de la Société des Nations, le Secrétaire général, au nom du président en exercice du Conseil, convoqua une séance extraordinaire du Conseil pour prendre les décisions qui conviendraient.

Cette séance fut tenue à Genève, le 12 février 1926, sous la présidence du représentant de l'Italie. Le Conseil, après avoir pris connaissance de la demande d'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations décida, conformément à l'article 1 du Règlement intérieur de l'Assemblée de convoquer l'Assemblée en session extraordinaire pour le 8 mars, à 15 heures, cette date étant celle de la réunion du Conseil en session ordinaire.

Le Conseil décida ensuite d'inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée les deux questions ci-après :

1. Demande d'admission de l'Allemagne ;
2. Décision de l'Assemblée sur les propositions éventuelles du Conseil par l'application de l'article 4 du Pacte.

L'inscription, sous la forme proposée, de cette seconde question, à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée, fit l'objet, à la séance du Conseil du 12 février, d'une observation de la part du représentant du Brésil, lequel attirera l'attention de ses collègues sur le fait que l'article 4 du Pacte est composé de deux phrases : la première vise l'augmentation du nombre des Membres permanents du Conseil ; la deuxième l'augmentation du nombre des Membres non permanents.

« Dans le cas de l'augmentation du nombre des Membres permanents, le Conseil désigne les nouveaux Membres permanents, et l'Assemblée approuve cette désignation ; dans le cas de l'augmentation du nombre des Membres non permanents, le Conseil propose cette augmentation à l'approbation de l'Assemblée. Cette approbation obtenue, l'Assemblée choisit parmi ses Membres ceux qui seront représentés au Conseil. »

La session extraordinaire de l'Assemblée et la session ordinaire du Conseil s'ouvrirent le même jour, le 8 mars 1926.

Le Conseil, agissant conformément aux précédents, adopta, sur la proposition de son président, la résolution suivante :

« Le Conseil, vu la demande d'admission de l'Allemagne dans la Société des Nations, prie la Commission permanente consultative pour les questions militaires, navales et aériennes, d'examiner, du point de vue technique, militaire, naval et aérien, aux fins de l'article premier du Pacte, la demande d'admission de l'Allemagne. »

Le même jour, le président de la Commission permanente consultative fit parvenir au Secrétaire général, pour être portée à la connaissance du Conseil, la réponse suivante, adoptée à l'unanimité par cette Commission :

« La question du statut des forces militaires, navales et aériennes de l'Allemagne est réglée par le Traité de Versailles du 28 juin 1919 et n'a pas à être examinée par la Commission. »

Cette réponse fut aussitôt transmise par le président en exercice du Conseil au président de la première Commission de l'Assemblée.

Le Conseil fut appelé à examiner, en même temps que l'attribution à l'Allemagne d'un siège permanent dans le Conseil, la situation de plusieurs Etats membres de la Société : Brésil, Chine, Espagne, Pologne, aspirant à un siège permanent dans le Conseil, au cas où le nombre de ses membres permanents serait augmenté.

N'ayant pas été en mesure de soumettre une proposition à l'Assemblée sur cette question, le Conseil, en sa séance du 18 mars, décida, après en avoir informé l'Assemblée, la constitution d'une commission chargée « d'étudier la question de la composition du Conseil ».

Le rapporteur, rappelant les diverses suggestions émises au sujet de la composition éventuelle de cette commission et de la tâche qui devait lui être confiée, proposa que des places y fussent réservées aux représentants d'Etats qui ne sont pas actuellement Membres du Conseil, et de manière à y assurer la représentation des principales parties du monde. La constitution de cette Commission et sa composition sur les bases indiquées ne sauraient infirmer le principe de la compétence et de la responsabilité du Conseil en de telles matières, puisque c'est à lui-même que la Commission devra faire rapport.

S'inspirant de ces propositions, le Conseil adopta la résolution suivante :

« Le Conseil,

« Estimant qu'il y a lieu de soumettre à une étude approfondie les problèmes touchant la composition du Conseil, ainsi que le nombre et le mode d'élection de ses Membres,

« Décide de constituer à cet effet une Commission.

« Cette Commission consacra une attention particulière aux demandes formulées jusqu'ici par des Membres quelconques de la Société, ou en leur nom, et sera autorisée à inviter les gouvernements des Membres de la Société qui le désireront à lui soumettre, soit par écrit, soit par l'intermédiaire d'un représentant officiel, tous exposés, soit pour défendre leur thèse, soit pour exprimer leurs vues sur l'un quelconque des problèmes rentrant dans la compétence de la Commission. La Commission tiendra compte des diverses propositions qui ont été précédemment discutées à ce sujet par le Conseil ou l'Assemblée, et en particulier de la résolution concernant les considérations géographiques ou autres adoptées à plusieurs reprises par l'Assemblée.

« La Commission comprendra des représentants des Membres du Conseil, ainsi que les Etats suivants : Allemagne, Argentine, Chine, Pologne, Suisse. »

« La Commission se réunira le 10 mai 1926 et préparera un rapport au Conseil qui sera communiqué le plus tôt possible, à titre d'information, aux Membres de la Société. Au cas où elle ne pourrait présenter un rapport unanime, elle soumettra les rapports de majorité et de minorité qui pourront être nécessaires pour mettre les Membres de la Société au courant des résultats complets de ses délibérations. »

La Commission se réunit du 10 au 17 mai 1926. Elle adopta en première lecture un rapport dont nous avons déjà parlé et qui fut présenté au Conseil à sa session de juin.

Ce rapport, dit de première lecture, va être repris et discuté en seconde lecture le lundi 30 août prochain.

Des instruments qui valent une fortune

## Les violons de Crémone

Tout augmente. Mais je crois bien que rien n'a augmenté autant que le prix des Stradivarius. On en a vendu un, l'autre jour, à Londres, un million !

Un million !... C'était naguère encore un chiffre énorme. Au siècle dernier, pour un million, on avait un palais. Les plus gros lots de loteries étaient de cent mille francs : on avait dix gros lots pour un million... Un million, c'était le chiffre fabuleux, miraculeux, de la grosse fortune. On disait d'un millionnaire qu'il était riche comme Crésus.

Aujourd'hui, le revenu d'un million français permet tout au plus à qui le possède de vivre en petit bourgeois. Si vous n'avez qu'un million de fortune, vous vous contenterez d'une petite bonne à tout faire ; vous n'aurez pas de maison de campagne, vous n'aurez pas d'auto ; vous en serez réduit, pour vos villégiatures à chercher le petit trou pas cher. Si vous n'avez qu'un million, gardez-vous d'être amateur d'art : le moindre tableau de maître vaut plusieurs millions ; et n'espérez pas non plus collectionner les instruments anciens : l'achat d'un seul Stradivarius absorberait votre million.

S'il était vrai, comme le prétendent les fervents du spiritisme, que les disparus continuent, du fin fond de l'au-delà, à se tenir au courant de tous les menus incidents de notre vie terrestre, j'aimerais à évoquer l'esprit du vieux luthier de Crémone et à lui demander ce qu'il pense de la hausse formidable que les instruments sortis de ses mains expertes ont subie depuis deux siècles. Si les ombres demeuraient sujettes à toutes nos vanités humaines, quel orgueil n'en concevrait-il pas !

Antoine Stradivarius, ou plutôt Stradivari — car c'était là son véritable nom — ne fut, en effet, qu'un modeste artisan. Pourtant, de son vivant même, il eut quelque renommée ; mais il ne vendit jamais ses plus beaux violons plus de quatre écus d'or (environ 90 francs).

Les violons de Crémone n'ont commencé à atteindre des prix d'une certaine importance que dans les premières années du XIX<sup>me</sup> siècle. A la fin du XVIII<sup>me</sup>, on ne les paie guère plus de trois cents à quatre cents francs.

En 1824, on s'émerveille parce que le violoniste Habeneck a payé un Stradivarius 2,400 fr.

Tous les stradivarius célèbres ont leur nom, et, si l'on peut dire, leur « pedigree ». Il n'est pas un amateur qui ne connaisse leur histoire, qui ne sache dans quelles mains ils ont passé, et quels prix ils ont atteint dans leurs ventes successives.

Jusqu'au dernier quart du XIX<sup>me</sup> siècle, on n'a pas donné plus de cinq mille francs des plus beaux violons du maître de Crémone. C'est le prix que le grand violoniste Viotti payait le sien. Mais, à partir de 1880, la spéculation commence à s'exercer sur ces instruments fameux. Le « Messie » monte à 50,000 francs. C'est d'ailleurs une exception. Généralement, les prix des stradivarius, jusqu'à la fin du XIX<sup>me</sup> siècle, ne dépassent pas 25,000 à 30,000 francs, même quand ils comptent comme ceux qui appartiennent à Ysaïe, à Sarasate, à Paul Viardot, comme le violoncelle de Delsart, parmi les instruments les plus fameux sortis de l'atelier de Crémone.

A chacun de ces violons célèbres se rattachent des souvenirs et de curieuses anecdotes.

Celui qui appartient à Sarasate, par exemple, eut une singulière destinée. Il avait été donné un jour à un maréchal ferrant, en paiement du ferrage d'un cheval. et le pauvre violon, dont l'état de malpropreté ne pouvait laisser supposer la splendeur, avait été accroché, tout comme un fer, au plafond de la forge, où il continuait à se noircir, en vibrant seulement au choc des marteaux sur l'enclume. Or, il arriva qu'à quelque temps de là, le forgeron voulant se débarrasser de cet objet inutile, l'offrit pour une somme minime à un violoniste et amateur d'instruments de Genève, M. Boissier. Ce dernier accepta et emporta le violon. Mais quelles ne furent pas son émotion et sa surprise quand, après l'avoir dépouillé de sa crasse épaisse, il constata

que l'instrument portait la marque de Stradivarius. Il le soumit d'ailleurs à l'examen d'experts éclairés et acquit ainsi la preuve qu'il avait entre les mains un des plus beaux violons du grand luthier de Crémone.

La collection de M. Boissier, dont le stradivarius, acquis ainsi miraculeusement, était la perle, vint, à la mort de l'amateur genevois, en la possession des luthiers parisiens Gaud et Bernardel. C'est d'eux que Sarasate l'acheta.

En ces dernières années, le prix des stradivarius a monté dans des proportions inraisonnables. En 1922, celui qui avait appartenu au célèbre chef d'orchestre Charles Lamoureux, fut vendu 80,000 francs à l'hôtel Drouot.

Le grand violoniste Kubelick a payé le sien 150,000 francs ; et l'on sait combien il y tient. En 1921, la malle belge Jean-Breydel allant en Angleterre, et à bord de laquelle se trouvait Kubelick, fut abordée, à la hauteur des îles Goodwins, par un vapeur norvégien. L'inquiétude fut vive à bord du navire belge. Ordre fut donné aux passagers de se munir de leur ceinture de sauvetage. Or, le premier geste de Kubelick fut de se servir de la sienne pour envelopper la boîte contenant son violon. Avant sa propre sauvegarde, l'artiste songeait à celle du violon précieux qui était pour lui, non seulement l'objet de prix, mais aussi le collaborateur, l'ami, le gagne-pain, le compagnon de succès et de gloire, l'instrument familier de travail de chaque jour.

Il y a quelques années, un amateur anglais, le docteur Oldham, avait légué au British Museum cinq violons fameux, dont le célèbre Toscan de Stradivarius. Le conseil du musée refusa le legs. Il donna pour raison qu'il était criminel d'enfermer dans des vitrines ces merveilleux instruments de musique et qu'il valait mieux les laisser jouer pour la plus grande joie des musiciens.

En quoi le Conseil du British Museum donna un excellent exemple. Trop de violons illustres figurent dans des musées — tel, par exemple, le merveilleux Guarnerius de Paganini, enfermé au musée de Gènes ; tels maints stradivarius qui ont subi le même sort. Si on n'y met bon ordre, peu à peu tous les chefs-d'œuvre des grands luthiers de Crémone iront dormir dans des vitrines, sous prétexte qu'ils ont appartenu à de grands virtuoses et qu'il faut désormais les considérer comme des reliques.

Or ce fétichisme est absurde. Le vrai moyen d'honorer les grands artisans qui firent ces instruments miraculeux, et les grands artistes qui les animèrent de leur talent, c'est de les laisser vivre, de les laisser chanter encore, toujours, sous les doigts des maîtres, et non de les enfermer comme des choses mortes dans les vitrines des musées, ces cimetières de l'art.

Ernest LAUT.



Une dépêche d'agence nous apprenait hier le succès probable de l'initiative dite des Kursaa's. Elle a recueilli sans trop de mal les 70,000 signatures nécessaires.

Je ne dirai pas que cette nouvelle soit faite pour surprendre. D'abord le referendum lancé n'a pas pour but essentiel d'abroger l'interdiction, mais de la modifier. Et d'autre part, nombre de bons citoyens se sont rendus compte depuis la votation que si l'interdiction des jeux n'avait pas amélioré sensiblement la moralité de notre époque, elle a eu, en revanche, des conséquences économiques déplorable, non seulement pour les casinos et les centres de tourisme, mais pour le pays tout entier.

Je n'en veux pour preuve que la lettre qui me parvient, signée d'un certain nombre de détaillants en horlogerie, et dont j'extraits le passage suivant :

« Nous, horlogers, nous prenons la liberté de faire appel aujourd'hui au bon sens commercial de nos collègues de tout le pays en leur faisant savoir que les nombreux magasins de détail en horlogerie dans les villes d'étrangers souffrent en toute première ligne d'une diminution du tourisme et du trafic en général. Si les détaillants écoulent peu de marchandises, il est logique que les fournisseurs s'en ressentent immédiatement. Les fabricants d'horlogerie et tous ceux qui dépendent plus ou moins directement de la bonne marche des affaires de cette branche, comprendront sans peine que l'interdiction des jeux, qui favorise le séjour des visiteurs dans les grandes métropoles étrangères, a créé de sérieux désavantages pour des villes comme Lucerne, Interlaken, Montreux, St-Moritz, Genève, Baden, etc., et occasionné une diminution sensible des achats faits dans les magasins de nos stations suisses. »

Nous sommes les premiers à reconnaître que dans la question des jeux, l'intérêt moral prime les autres et ne saurait en tous les cas passer au second plan. Mais, étant données les assurances que fournit le nouveau projet, il ne semble guère qu'on puisse négliger davantage des intérêts et des revendications aussi légitimes que ceux des détaillants en horlogerie.

Le père Piquez.

# HENRI GRANDJEAN

**LA CHAUX-DE-FONDS** 11925  
 Agence en Douane **MORTEAU** (Doubs)  
 Importation et Exportation, Formalités en douane  
 Spécialité pour l'Horlogerie. Contrôle

## Astoria - Variétés

**LUNDI: Adieux des artistes**  
 APRÈS-MIDI et SOIR 15706  
**Cyrano** le beau chanteur  
 — fantaisiste — **Cyrano**  
**M<sup>lle</sup> Daurelly** l'exquise diseuse du  
 Casino de Nice

## VOYELZ

Nos superbes divans moquette depuis Fr. 135.—  
 Nos chambres à coucher bois dur, » 650.—  
 Nos salles à manger » 495.—  
 Nos superbes moquettes » 14.— le m.  
 Nos fauteuils moquette laine à » 85.— pièce  
 Nos descentes de lit, milieux de salon, linoléums incrustés et  
 imprimés; passages, carpettes etc. en toutes dimensions. Buffets de  
 service, Lavabos, Toilettés, Armoires à glace, Porte-manteaux, gla-  
 ces, tableaux, tables fantaisies, sellettes, etc. Rideaux, crins, plumes,  
 édredon, couffil matelas. Réparations — Transformations

MAGASIN D'AMEUBLEMENTS

## C. BEYELER FILS, Industrie 1, La Chaux-de-Fonds

Tous nos meubles sont garantis sur facture. C'est en visitant  
 nos magasins sans engagement pour vous, que vous vous rendrez  
 compte des immenses avantages que nous vous procurons. 15414

Si vous voulez développer vos connaissances de la **Langue allemande**  
 il vous faut avant tout la pratiquer. Le journal bilingue

## Le Traducteur

vous aidera de la manière la plus simple et la moins pénible à  
 réaliser ce but, en vous fournissant un excellent choix de  
**lectures variées** accompagnées d'une bonne traduction.  
 méthode qui vous permettra d'**enrichir votre vocabulaire**  
 par simple comparaison et de vous approprier les **tournures**  
**caractéristiques** de la langue allemande. Des dialogues,  
 rédigés spécialement à cet effet, vous introduiront dans la  
**langue de tous les jours**. L'occasion, offerte par cette  
 publication, de **correspondre** avec les lecteurs de langue  
 allemande vous sera d'un grand secours.

Demandez le **numéro spécimen gratuit** à l'Administra-  
 tion du Traducteur, à La Chaux-de-Fonds (Suisse).

## Famille protestante

d'instituteur donne **Cours d'allemand**, durant 6 mois,  
 pour **jeunes demoiselles**. Prix modéré. Vie de famille.  
 S'adresser à **M. Berger, Institut** secondaire  
 à **Mariasteln** près Bâle  
 JH-2585-x 15698

## AUTOS-TAXIS

Courses automobiles organisées au gré des clients.  
 Voitures confortables 4 et 6 places. — **Prix modérés**.  
 Service prompt, consciencieux et permanent (jour et nuit)

## CHARLES BLOCH FILS

PASSAGE DU CENTRE 5. 7235 TÉLÉPHONE 25.64

## Ecole de Travaux féminins

La Chaux-de-Fonds

Les prochains **Cours trimestriels** pour adultes recom-  
 mencent le **Jeu 2 septembre**.  
 Durée des cours: du 2 septembre au 24 décembre 1926.

**Branches enseignées:** la coupe et la confection pour dames,  
 enfants, messieurs et garçonnets; lingerie, raccommodages, broderies  
 dentelles.

**Ecolage:** Cours entier, Fr. 25.— (2 leçons de 3 h. par semaine)  
 Demi-Cour, Fr. 12.50 (1 ou 2 leçons par semaine).

**Cours d'arts appliqués:**  
 Cours entier Fr. 15.— (1 leçon de 2 heures par semaine).  
 Demi-Cours Fr. 7.50

**Cours de Modes:** 15441  
 Cours entier Fr. 10.— (12 leçons de 2 heures).  
 Demi-Cours Fr. 5.—

**Cours d'écolières:**  
 Fr. 5.— (1 leçon de 3 heures par semaine.)  
 Les inscriptions seront reçues à la Direction de l'Ecole, Collège  
 des Crétets, le **Merc 1er Septembre**, de 8 heures à midi et  
 de 14 à 18 heures. — L'écolage se paie d'avance.

Direction de l'Ecole de Travaux féminins.

## CABINET DENTAIRE

## Léon BAUD

TECHNICIEN - DENTISTE 851

Jaquet-Droz 27 LA CHAUX-DE-FONDS Téléphone 22.66

**Dentiers en tous genres**  
 garantis sur facture par écrit

Transformations - Réparations

Travaux modernes Traitement sans douleur  
**PRIX MODÉRÉS**

**Jeux de familles.** Papeterie-Librairie  
**Courvoisier**


# L'IMPARTIAL

Nous avons l'avantage d'informer  
 nos **Clients d'annonces** et la  
 population du Quartier de l'Ouest,  
 que nous avons ouvert

**64, Rue Léopold-Robert, 64**

TÉLÉPHONE 25.94

une **Succursale** qui reçoit toutes  
 annonces et leur assure la plus grande  
 célérité d'exécution. 22971



**DEMAIN**  
 n'appartient à personne  
 Assurez-vous AUJOURD'HUI à

## LA GENEVOISE

ASSURANCES SUR LA VIE  
 GENÈVE  
 qui vous offre les meilleures conditions

Agent général: **Henri HUGUENIN**  
 Paix 87 - LA CHAUX-DE-FONDS

Agent: **J. H. JEANNERET**  
 Parc 28, La Chaux-de-Fonds

## DROGUERIE = L. M. Graziano

HERBORISTERIE **Rue Fritz-Courvoisier 9** (Succ. de Droguerie Linder, au-  
 ciennement Pharmacie Boisot)

**Produits chimiques** 15778  
**pharmaceutiques**  
**et vétérinaires**  
**pour l'industrie et la photo.**

ARTICLES SANITAIRES ET POUR TOILETTE  
 — LA —

**Spécialités**  
**VERNIS - COULEURS - PINCEAUX**  
**EAU DE COLOGNE** anglaise, concentrée, extra  
**CRÈME DE BEAUTÉ „Sonnenberg-Snow“**  
**AMERICAN SHAVING CREAM**

Téléphone 22.93 Téléphone 22.93

## Avant d'acheter un Terrain à bâtir

voyez la situation agréable et ensoleillée des terrains bien orientés du  
**Crêt-Rossel**  
 avec jolie vue étendue sur le Jura. Tramway pour la gare à proxi-  
 mité immédiate. **Prix très avantageux.**

## Huile de Harlem

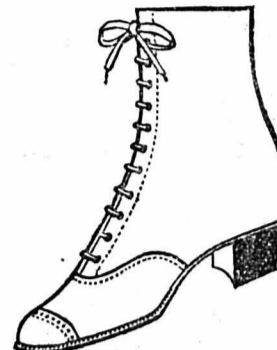
fraîche  
 Pharmacie **MONNIER**  
 Prix: Fr. 0.90 le flacon.  
 14112

Nous expédions contre remboursement.



### Souliers pour enfants

331 en cuir ciré, doublé toile,  
 non ferrés, oeillets  
 332 le même avec cro-  
 chet, pour garçon  
 N° 26/29 frs. 8.50  
 N° 30/35 . 10.—  
 1430 en box-vachette,  
 forme Derby, élégantes  
 N° 26/29 frs. 11.50  
 N° 30/35 . 13.50



### Botines à lacets pour dames

53 cuir ciré hautes,  
 garnies, non ferrés  
 N° 36/43 frs. 13.50  
 2660 en box-vachette,  
 élégantes, valant son  
 prix  
 N° 36/42 frs. 16.50  
 2680 le même en forme  
 Derby, bouts box, sol.  
 N° 36/42 frs. 17.—



### Souliers de Dimanche pour Messieurs

124 à lacets, cuir ciré,  
 forme large, non clouées  
 N° 39/48 frs. 16.—  
 4770 en box-vachette,  
 forme Derby, garnies  
 moderne  
 N° 39/48 frs. 17.—



### Souliers militaires

4400 — cuir ciré, sans  
 doublure, ferrés et  
 solide  
 N° 39/48 frs. 16.—  
 472 en cuir ciré,  
 1<sup>ère</sup> qualité, fortes, der-  
 nier modèle fédérale  
 N° 39/48 frs. 19.—



### Souliers à brides p. dames

97 chevreau imit.  
 garnies, belle forme,  
 moderne  
 N° 36/42 frs. 14.50  
 96 en boxcalf, nouvelle  
 forme pointue, élégante  
 N° 36/42 frs. 14.—



### Souliers Richelieu p. dames

89 Box-vachette, garnies,  
 forme agréable, solides  
 N° 36/43 frs. 14.50  
 89D le même en forme  
 Derby  
 N° 36/43 15.50

— Demandez notre catalogue gratuit richement illustré —  
 Réparations promptes et soignées.

## Rod. Hirt fils, Lenzbourg

JH. 6192 Z. 14018

On demande pour Genève.

## REMONTEURS de Finissages

habiles, sérieux et connaissant à fond leur métier.  
 Pièces 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 5<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lignes. Seules personnes tout à  
 fait qualifiées sont priées faire offres. Travail rétribué  
 aux pièces ou à la journée selon entente. Ouvrage  
 assuré. — Adresser offres à **Publicitas Genève**  
 sous chiffre **K. 54756 X.**, ou éventuellement se  
 présenter à La Chaux-de-Fonds, Brasserie de la  
 Serre, le 21 Août, à 2 heures après-midi.

JH 40307 L. 15276

## Commerçant

actif et d'initiative. 20 ans de pratique dans l'horlogerie, rompu aux affaires

## Cherche situation

intéressante comme collaborateur, gérant, etc., rapport éventuel. 14  
 à 15000 fr. Discretion d'honneur. — Offres écrites, sous chiffre  
**D. C. 15440.** au Bureau de l'IMPARTIAL. 15400

## Henri Schatzmann

SELLIER TAPISSIER

se recommande pour tous les Travaux de sa  
 profession. 15204

Montage de Lits et de Meubles Matelassés  
 Fabrication de tous les Articles aux prix les  
 plus réduits.

**MALLES VALISES**  
 Rue de la Ronde 7 - La Chaux-de-Fonds

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 1926, à 16 heures 30 — PARC DES SPORTS (Charrière)

# Young-Boys I - La Chaux-de-Fonds I



CHRONIQUE SPORTIVE

A La Chaux-de-Fonds

La 34<sup>me</sup> Fête romande de lutte

Excellamment organisée par l'active société de gymnastique l'Ancienne Section, la fête romande de lutte de La Chaux-de-Fonds laissera un souvenir charmant et impérissable dans le cœur de tous les participants. Il faut dire que tout contribuait à la réussite de cette joûte sportive, puisque le Parc des Sports fut le lieu de rendez-vous de la plus belle sélection de gymnastes lutteurs et de bergers que l'on puisse admirer, et que le temps fut dimanche merveilleusement ensoleillé.

Dès le matin, les passes furent suivies avec un intérêt passionnant par une galerie fort dense, où l'élément féminin était loin de jouer un rôle effacé. On admira la science de tous ces lutteurs réputés et l'on s'enthousiasma aux coups mémorables qu'échangèrent ces valeureux athlètes. Les promesses des bergers, leur science de la lutte, leur habileté nerveuse, leur conception rapide des situations et leur formidable agilité retinrent longtemps l'attention des spectateurs.

Les combats de l'après-midi, qui mettaient aux prises les meilleurs lutteurs du matin, furent, au point de vue sportif, une merveilleuse fête du muscle. Près de 2000 spectateurs entouraient les cordages ou remplissaient les tribunes, et témoignaient de leur satisfaction par de réitérés applaudissements.

Cette manifestation très populaire et d'un caractère suisse indéniable mérita le bel accueil que lui fit un nombreux public et son succès qui fut très grand, était la juste récompense aux efforts et au travail consciencieux des organisateurs.

Ajoutons que la musique militaire Les Armes-Réunies, ainsi que le Club des Jodiers de Bienne, agrémentèrent cette journée splendide de leurs meilleures productions.

Un pavillon des prix comme on sait en présenter dans la métropole horlogère, permit aux lauréats d'emporter des objets d'art et des montres de choix d'une bienfaisance incontestable. Le pavillon des prix aura certainement fait de nombreux heureux et nous félicitons les personnes qui contribuèrent à sa réalisation.

Le service des Samaritains, dirigé par M. le Dr Descoedres, n'eût heureusement à intervenir que dans de rares cas, dont le plus grave fut une clavicule cassée.

\* \* \*

Le banquet officiel fut servi dans la grande salle du Stand et fournit l'occasion au sympathique président de l'Ancienne, M. Charles Meyer, d'adresser une cordiale et chaleureuse bienvenue à tous les lutteurs, aux délégués, aux invités et aux représentants de la presse locale.

M. Emile Geiser, membre honoraire fédéral, constata avec joie la belle participation de lutteurs que suscita cette 34<sup>me</sup> fête romande de lutte. Au nom de la population chaux-de-fondrière, il souhaita la plus sincère bienvenue à tous ces représentants de l'énergie, de l'endurance et de l'adresse. Nous ne pouvons, dit-il, vous offrir un lac ou des rives enchanteuses, mais à défaut de ces trésors naturels, nous vous offrons notre franche hospitalité montagnarde. L'orateur se fit un devoir de souligner l'activité de l'Association romande et porta un chaleureux toast en l'honneur de cette dernière.

M. Ed. Meister, président de l'Association romande des lutteurs, adresse des félicitations aux organisateurs pour la tâche qu'ils ont assumée et qu'ils ont conduite à pied d'œuvre avec tant d'éclat. Il remet ensuite un souvenir au roi de la lutte, Henri Wernli, de Genève.

Une belle ovation est faite à ce dernier.

M. Staehli, président du Conseil communal, est heureux de revivre quelques heures dans cette saine gaieté qui caractérise toute réunion de gymnastes. Au nom des autorités communales, il souhaite une cordiale bienvenue aux lutteurs. L'orateur retrace l'évolution de l'éducation physique à travers les âges, de cette éducation physique qui forme des consciences capables de s'élever au-dessus de la mêlée. Il termine son discours en soulignant la bienfaisante activité qui règne dans nos sociétés de gymnastique.

Vers deux heures de l'après-midi, un imposant cortège conduit par les Armes-Réunies et groupant officiels, demoiselles d'honneur et lutteurs, parcourut nos principales rues et se dirigea ensuite vers l'emplacement de fête.

Encore une fois nos sincères félicitations à notre société locale l'Ancienne, qui sut organiser avec autorité et compétence cette belle et grande manifestation sportive.

A. G.

Voici les résultats :

COURONNÉS	
1. Wernli Henri, Genève-Plainpalais	78.—
2. Jaberger Fritz, Dettingen	78.—
3. Hanziker Rudolf, Ch.-de-Fds-Anc.	77.50
4. Bachmann Ernest, Genève-Plainpalais	76.75
5. Bossu Nicolas, Payerne	76.75
6. Huguenin Jules, Le Locle	76.50
7. Lauper Werner, Morat	76.25
8. Taux Jâmes, Lausanne	76.25
9. Luyet Emile, Sion	76.—
10. Bulliard Louis, Arconciel	75.75
11. Corti Auguste, Chézard	75.75
12. Raymond Willy, Brassus	75.50
13. Rettemund Fritz, Peseux	75.50
14. Walther Edgar, Yverdon	75.50
15. Tillot Edmond, Cernier	75.50
16. Speck Alfred, Ch.-de-Fonds-Abeille	75.50

NON-COURONNÉS	
17. Schenk Marcel, Chaux-de-Fonds-Abeille.	
23. Linder Numa, Les Brenets.	
27. Porret Raoul, Le Locle.	
28. Huguenin Marc, Le Locle.	

ACCIDENTÉS	
Nicolet Charles, Brot.	
Étienne Roger, Chaux-de-Fonds-Ancienne.	
Kneuss Robert, Lausanne.	

CLASSEMENT INTERCLUB	
1. Le Locle	410.25
2. Morat	391.25
3. Genève	375.50
4. Chaux-de-Fonds-Abeille	352.50
5. Val-de-Ruz	330.70
6. Vevey-Montreux	328.75
7. Lausanne	278.75
8. Chavornay	248.—
9. Chaux-de-Fonds-Ancienne	203.25

Gymnastique

Fête cantonale soleuroise des gymnastes aux engins

Voici les résultats intéressants de notre région :	
8. Huggel Ernest, Chaux-de-Fonds	94.75
9. Colombo Jean, Delémont	94.—
11. Huguenin Gustave, Sonvilier	93.50
14a Joray Gustave, Courrendlin	92.50
15. Donzelot Paul, Renan	92.25
15a Meyrat Alexis, St-Imier	92.25
17a Dreyer Franz, Delémont	91.75
19a Ratz Hans, Chaux-de-Fonds	91.25
21. Fischer Albert, Villeret	90.75
22a Meyer Raoul, Couvet	90.50
24a Burkart Ernest, Sonceboz	90.—
25. Wuilleumier Emmanuel, Moutier	89.50
26. Beck Walther, Bienne-Romande	89.25
28. Joss Jean, Malleray	88.75
29. Donzelot Ernest, Renan	88.50
29a Tièche Paul, Delémont	88.50
30. Châtelain Fernand, Bévillard	88.25
Devaux Matrice, Mauier	88.25
Farinoli, Emile, Chaux-de-Fonds	88.25

Tous ces gymnastes ont reçu une couronne de laurier.

Les gymnastes hommes à la Côte

Les conditions dans lesquelles vient de se dérouler la première réunion cantonale des sociétés de gymnastique d'hommes à Corcelles, dimanche dernier, ont été exceptionnellement favorables. Il y a bien des mois qu'il n'avait pas fait un temps si radieux et si chaud ; aussi ce fut une fête de familles en tous points des plus réussies.

Six sections de la Société Cantonale de Gymnastique d'Hommes étaient représentées, celles de la Chaux-de-Fonds, Cernier, Chézard-St-Martin, Serrières, Peseux et Corcelles-Cormondrèche ; la section de Môtiers avait pris soin de se faire excuser et d'envoyer ses voeux fraternels.

La section de La Chaux-de-Fonds — cela va de soi — était la plus importante et représentait le plus grand effectif de membres ; elle a même dans son sein une excellente « Chorale » qui a contribué à embellir la fête ; le beau et bon chant va bien partout.

Il y avait donc beaucoup d'animation, dimanche dernier, sous les magnifiques ombrages de Chantemerle, où les braves vieux gyms — parmi lesquels on pouvait admirer la souplesse d'un vieillard toujours jeune, de 70 ans — exécutèrent avec brio les préliminaires que le mauvais temps les avait empêchés de réaliser à la Fête cantonale de Cernier.

De son côté, la fanfare « l'Espérance » de Corcelles-Cormondrèche a donné pendant l'après-midi un splendide concert qui fut très apprécié de tous les participants, qui ne cessèrent pas d'admirer la vue qui était superbe surtout vers la fin de la journée.

Quelques-uns diront peut-être que six sections pour tout le canton, c'est bien peu pour une réunion générale, mais il ne faut pas oublier que l'Association Cantonale sort à peine de son berceau et qu'elle n'a guère qu'une année d'existence ; ce n'est déjà pas mal pour un nouveau-né de montrer tant de vigueur ! Ah ! quand on a le désir de vivre !

ce ; ce n'est déjà pas mal pour un nouveau-né de montrer tant de vigueur ! Ah ! quand on a le désir de vivre !

Ce qu'il faut dire surtout c'est que la section de Corcelles-Cormondrèche avait admirablement organisé cette première rencontre ; toutes les sections et leurs membres sont repartis vers le soir enchantés de l'accueil si cordial qui leur avait été fait, en se réjouissant de la prochaine rencontre ; mais il sera difficile certes de trouver un emplacement supérieur à celui de Chantemerle sur Corcelles, vraiment idéal pour de semblables manifestations.

Et quand il y a, comme dimanche dernier, une bonne soupe aux pois généreusement offerte à tous, le séjour de Chantemerle paraît plus délicieux encore et vraiment trop court.

Athlétisme

Meeting d'athlétisme léger à Bâle

Avent le match de football mettant aux prises les équipes représentatives de Belgique et de Suisse a eu lieu un meeting d'athlétisme léger organisé par le Club des Sports de Bâle auquel participèrent les sections d'athlétisme léger du F. C. de Fribourg en Brisgau et de l'A. S. S. de Strasbourg, du F. C. Zurich, des sociétés de la ville de Berne, ainsi que de la société organisatrice.

Voici les résultats :

100 m. : 1. Suter, Old Boys, 10,9", 2. Hemmi, F. C. Zurich, 11".
200 m. : 1. Hirtmann, A. S. S. Strasbourg 22,9" ; 2. Hemmi, F. C. Zurich ; 3. Stahel, F. C. Zurich, 23,1".
3 fois 100 m. Estafette : 1. Fribourg, 8' 29" ; 2. Old Boys Bâle, 8' 37 1/2".
4 fois 100 m. Relais : 1. F. C. Zurich, 43,8" (nouveau record suisse) ; 2. A. S. S. Strasbourg, 43,9".
3000 m. individuel : 1. Sabietzki, Fribourg, 9' 54,9" ; 2. Schmidli, Old Boys, 9' 58".
3000 m. marche : 1. Birlauf, Old Boys, 14' 43".
Lancement du javelot : 1. Jermann, Old Boys, 44,65 m.

Poids et Haltères

Le championnat suisse

Dimanche s'est disputé à Genève, par une chaleur tropicale qui incommoda les athlètes, le championnat suisse de force, organisé avec un soin particulier par le sympathique Club Hygiénique de Plainpalais.

Voici les résultats :

INTERCLUBS	
1. Plainpalais A	4360 points
2. Zurich	4175 »
3. Sylva-Sport, Le Locle	3925 »
4. Club Athlétique, Chaux-de-Fds	3870 »
5. Plainpalais B	3860 »
6. Club Athlétique, Le Locle	3775 »
7. Madretsch	3640 »
8. F.-C. La Chaux-de-Fonds	3416 »

Les champions suisses 1926 sont :

Poids lourds : Hunnenberger, Bâle, 1025 points.

Mi-lourds : Ferrarini, Genève, 855.

Moyens : Aeschmann, Genève, 1000.

Légers : Joseph Jacquenoud, La Chaux-de-Fonds, 860.

Plumes : Reinmann, Wangen s.-Aar, 825.

Cyclisme

Au Vélodrome Buffalo

Le coureur français Lucien Michard gagne le grand prix de l'Union vélocipédique de France qui s'est disputé pour la 29<sup>me</sup> fois et voit la déroute des trois coureurs étrangers Meyer et Lee-ne (Hollandais) qui furent éliminés et le coureur belge Emile Otto.

Une course de fonds derrière motos fut gagnée par le Belge Aerts devant le français Paillard et Brunier.

La course Paris-Saint-Etienne

Classement général : 1er Van Hyfte ; 2. Dewaele, 3<sup>me</sup>: Normand.

Automobilisme

Le meeting d'automobiles de Boulogne-sur-Mer La Coupe Georges Boillot, dernière épreuve du meeting automobile, a été disputée hier sur 16 tours de circuit, soit à 598 kilomètres. Dix voitures françaises et 2 anglaises ont pris part à la course.

La victoire est revenue à Lagache sur voiture Chenard-Walcker à la moyenne de 106 km. 145 à l'heure. Le coureur anglais Benjafield s'est retourné au 13<sup>me</sup> tour. Il serait légèrement blessé.

Hippisme

Le Grand prix d'Ostende

Résultats du Grand Prix international d'Ostende : Epreuve hippique de 500.000 fr.

1. Polemy ; 2. Asterus ; 3. Bribi ; 4. Billet doux. Il y avait 12 partants. Les trois premiers chevaux sont français.



A. Souhard gagne pour la 2<sup>me</sup> fois le championnat de France des routiers professionnels

Football

Les résultats de dimanche

A Zurich : Young Fellow bat Sport Club Fribourg-en-Br., 7 à 3. — Grashoppers et Bilbaou font match nul 3 à 3.

Tournoi de Lucerne gagné par F. C. Lucerne. Tournoi de Neuchâtel, gagné par Cantonal Neuchâtel.

A Aarau : F. C. Aarau bat Lausanne Sport 4 à 0.

A St-Gall : Brühl St-Gall bat Mulhouse-Dornach 7 à 0. — St-Gall bat Winterthour 4 à 2.

A Lugano : Lugano est battu par Sampier d'Arena 4 à 3.

A Lengnau : Granges bat La Chaux-de-Fonds 3 à 0.

A Berne : Young Boys bat Middlesex-Wanderer 3 à 0.

Tournoi de Lausanne gagné par Etoile La Chaux-de-Fonds.

La Suisse bat la Belgique 5 à 2

L'arbitre Mutters, de Hollande, met la balle en jeu à 16 heures 10. La Suisse attaque par l'aile gauche, mais la Belgique met en corner. Le gardien rejette la balle de côté, il s'ensuit un deuxième corner contre la Belgique ; il se termine sans résultat. Il s'en suit une série de belles attaques bien conduites, mais ne donnant aucun résultat positif. Un foul contre la Suisse est tiré par les Belges sans résultat. Les visiteurs déploient alors un jeu plus vigoureux et une meilleure technique et font de belles combinaisons. Ramseyer sauve ses couleurs à plus d'une reprise. Un shoot du centre avant belge est brillamment retenu par Maspoli. Après une attaque des Suisses sur le flanc droit, Poretty marque le premier but pour la Suisse. Le demi de droite belge part avec la balle. Il est retenu par Maspoli. Une nouvelle situation dangereuse se produit devant les buts suisses, elle est éclaircie par le gardien du but. Les attaques des Suisses créent alors une situation dangereuse devant les buts belges ; mais la mi-temps est sifflée.

Le score est de 1 à 0 en faveur de la Suisse. La reprise est sifflée à 17 heures 10. Les attaques dangereuses des Suisses ne peuvent pas empêcher le centre avant belge Brane d'égaliser par un shoot rasé. Les Belges commencent à s'établir dans le camp suisse. Ils ne réussissent que de rares percées, mais qui sont d'autant plus dangereuses. A la 9<sup>me</sup> minute, Poretty sert Sturzenegger qui marque d'un coup de tête. Une situation dangereuse se produit alors devant les buts des Belges, qui se défendent avec désespoir. Un corner est tiré contre la Suisse sans résultat ; un foul est écarté de la tête par Hurrzeler. A la 22<sup>me</sup> minute, Brand reçoit la balle et la shoote à 25 mètres dans le coin droit des bois belges.

La Suisse mène par 3 buts à 1. Le jeu s'accélère. Après quatre minutes, Poretty marque un quatrième but pour la Suisse. Les attaques se succèdent contre les buts belges dont le gardien semble être énérvé. C'est pourquoi à la 33<sup>me</sup> minute, une balle lancée avec force lui glisse des mains et pénètre dans ses Vois. Les Belges tentent des échappées par les ailes. Il en résulte plusieurs situations graves devant les buts suisses. Mais Maspoli retient d'une façon exemplaire. Un corner contre la Suisse est retenu. Puis, à la 42<sup>me</sup> minute, le centre avant belge réussit à marquer le 2<sup>me</sup> but pour la Belgique. Le jeu devient moins animé et se termine à 17 heures 55 par 5 buts à 2 en faveur de la Suisse.

**Petit buffet de service.** prix très avantageux. S'adresser à M. F. Bregnard, rue Fritz-Courvoisier 28A. 15765

**Leçons de piano.** - On prend encore quelques élèves. Prix modérés. - S'adresser rue de la Paix 43, au 1er étage, à gauche. 15077

**Fourneau.** A vendre grand fourneau en tôle, brûlant bois et coke, plus 2 lampes à gaz. - S'adresser aux Grands Moulins. 15811

**Musique** bon état. piano-chant. à 10-30-50 centimes le cahier, chez Reinart, rue Léopold-Robert 50. 10397

**Baraque,** avec treillis et piquets, est à vendre, dans le quartier des Crétets. 15612  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Qui préférerait** 200 fr. de forts intérêts, remboursables le 31 décembre. - Ecrire sous chiffre B. F. 15622, au Bureau de l'Impartial. 15621

**Régleuse.** On demande un personne désireux se perfectionner dans la branche 15610  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Plomb.** Nous sommes toujours acheteurs de plomb aux meilleures conditions. - Photographe Courvoisier, rue du Marché 1.

**Mécanicien.** A vendre un tour ouvrier «Universel», avec pédale. 15371  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Dame,** cherche jolie chambre, non meublée, au soleil, avec pension. - Ecrire sous chiffre Z. R. 15727, au Bureau de l'Impartial. 15727

**Couturière** ferait des journées. - S'adresser rue des Sorbiers 13, au 2<sup>e</sup> étage. 15640

**Couturière** se recommande pour tout ce qui concerne sa profession: robes, costumes, manteaux. - S'adresser chez Mlle Wampfler, rue du Crêt 8. 15619  
Même adresse, à vendre, faute d'emploi, une paire souliers de sport pour dame, très peu usagés (No. 39) et une bonne guitare.

**Sommelière,** expérimentée, cherche place, ou demande à faire des extras. - Ecrire sous chiffre H. P. 15757, au Bureau de l'Impartial. 15757

**Femme de chambre,** sérieuse et expérimentée, est demandée. - S'adresser rue Léopold-Robert 64, au 2<sup>e</sup> étage. 15793

**Commissionnaire.** Jeune garçon, présenté par ses parents, est demandé pour faire les commissions entre les heures d'école. 15774  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Commissionnaire** habitant le centre de la ville, est demandé entre les heures d'école. - Se présenter au Bureau, rue de l'Hôtel-de-Ville 8. 15777

**Dorages.** On demande une bonne cimenteuse de roues. - S'adresser à l'atelier Jos. Braichotte, rue du Parc 33. 15753

**Echappements.** On demande un bon acheteur d'échappements, connaissant la mise en marche pour petites pièces ancre. 15756  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Jeune fille.** On demande une jeune fille pour faire les commissions. - S'adresser à l'atelier rue du Progrès 117, au rez-de-chaussée, à droite. 15768

**Jeune garçon** ou jeune fille libérée des écoles, est demandé de suite, pour des commissions, dans un bureau de la ville. 15721  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Jeune garçon,** libéré des écoles, 14-16 ans, est demandé pour faire les commissions dans magasin de la ville. 15711  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Echappements.** Deux bons acheteurs d'échappements, pour 8<sup>e</sup>/<sub>4</sub> et 9<sup>e</sup>/<sub>4</sub> lignes, bonne qualité, sont demandés de suite, pour le comptoir. Pas de chômage. Ouvriers pas capables, s'abstenir. - S'adresser rue de Bel-Air 11. 15744

**Cadrams.** On demande un acheteur, une cible d'émailleurs. - S'adresser Fabrique de cadrams, rue des Terreaux 23. 15761

**Jeune garçon** est demandé pour faire les commissions entre ses heures d'école. - S'adresser Teinturerie Moritz, rue de la Ronde 29. 15770

**Jeune fille** honnête, demandée pour aider au ménage. On serait disposé à lui apprendre une partie lucrative dans l'horlogerie. 15629  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Domestique,** connaissant tous les travaux agricoles, est demandé. - S'adresser à M. Ernest Guegi, Grandes Crosettes 42. 15591

**Cadrams métal.** On demande une fusineuse et une bonne ouvrière pour le dorage. - S'adresser Fabrique Imer & Houriet, rue du Progrès 49. 15700

**Logement.** A louer, pour le 31 octobre, octobre ou époque à convenir, logement de 4 pièces et dépendances, au deuxième étage. - S'adresser rue Numa-Droz 76, au rez-de-chaussée. 15698

**Logement** à louer, rue du Grenier, lessiverie et jardin, à petite famille. 15632  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Logement.** A louer, beau logement au soleil, pour grande famille. Quartier Est. 15623  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Appartement.** Pour cause imprévue, à louer pour le 31 octobre prochain ou époque à convenir, joli appartement de 4 pièces, cuisine, salle de bains, corridor éclairé et dépendances, chauffage central. 15709  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Chambre.** A louer belle chambre meublée, située au soleil, à monsieur solvable. S'adresser chez Mme Vve G. Schmidt, rue D.-P. Bourquin 19. 15740

**Chambre.** A louer jolie chambre meublée, à demoiselle sérieuse. - S'adresser rue Numa-Droz 113, au 2<sup>e</sup> étage, à droite. 15810

**Chambre.** A louer, pour le 12 septembre, chambre meublée, au soleil, à Monsieur travaillant dehors. - S'adresser rue Numa-Droz 6, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche. 15781

**Chambre.** A louer chambre bien meublée, à personne de moralité et travaillant dehors. - S'adresser rue de la Paix 77, au 3<sup>e</sup> étage, à droite. 15766

**Chambre.** Belle chambre meublée, au soleil, près de la Poste et des Fabriques, est à louer à personne honnête. Pension sur désir. 15675  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Chambre.** A louer de suite chambre meublée, au soleil, balcon. Fr. 25.- par mois. - S'adresser rue de la Charrière 57, au 3<sup>e</sup> étage. 15694

**Faire-part Deuil.** Imprimerie GOURVOISIER

**Chambre.** A louer chambre meublée, à monsieur seul. Payerment d'avance. Fr. 25.- par mois. - S'adresser rue du Pont 32, au rez-de-chaussée. 15583

**Chambre** meublée est à louer. S'adresser rue des Terreaux 17, au rez-de-chaussée. 15708

**Demoiselle** cherche à louer chambre, chambre meublée chez dames seules; de préférence dans quartier ouest. - Offres écrites, sous chiffre S. G. 15750, au Bureau de l'Impartial. 15750

**Dame** cherche à louer, pour le 31 octobre, une appartement de 2 pièces, confortable, pas trop éloigné du centre. - Ecrire sous chiffre L. R. 309, à la Succursale de l'Impartial, rue Léopold-Robert 64. 309

**Matelas.** A vendre un bon matelas, telas (2 places), usagé, mais très propre. - S'adresser rue du Marché 4, au 2<sup>e</sup> étage, à gauche, de 10 heures à midi. 15691

**A vendre** grand berceau fer émaillé blanc, tréneau pour enfant, verni blanc, monture en fer, petite baignoire émaillée bleu et blanc. - S'adresser rue Ph.-H.-Mathy 4, au rez-de-chaussée. 15690

**A vendre** un fusil de chasse, à broche; éat de neuf. - S'adresser à M. Georges Matile, Enlours-Janne 28.

**A vendre** un lit à deux places, en bon état; crin animal. 15503  
S'ad. au bur. de l'Impartial.

**Pour cause de départ,** à vendre chambre à coucher (chêne ciré), composée de 2 lits, armoire à glace (2 portes), lavabo, table de nuit, 1 poussette moderne, 1 vélo, 1 paire de skis, 1 collection timbres-poste, livres d'art et littéraires, 1 superbe tableau. - S'adresser, de 10 à 14 h. et de 18 h., rue du Temple-Allemand 105, au 1<sup>er</sup> étage, à gauche. 15609

**Poussette.** A vendre d'occasion une poussette usagée, mais en bon état. - S'adresser à M. H. Robert, rue du Doubs 71. 15702

**A vendre,** pour cause de départ, deux vélos de course, marque «Madison» et un «Radiol», mi-course, ainsi qu'un vélo de dame «Standard». - S'adresser, le soir après 6 heures, rue Numa-Droz 37, au rez-de-chaussée, à droite. 15725

**A vendre** à bas prix, un vitrogon avec étui, un lustre à gaz, un lit noyer, un lit d'enfant, un lit pliant, une table et chaises. - S'adresser rue du Ravin 17, au 1<sup>er</sup> étage. 15501

**Vélo** «Peugeot», routé 6 mois, à vendre (90 fr.). - S'adresser rue Numa-Droz 111, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 15690

**A vendre** un lit pliant, avec matelas, une poussette sûr courroies, une poussette et chaise d'enfant. - S'adresser le matin, de 10 h. à midi, chez M. Schmidt, rue du Doubs 11. 15737

**Fourneau** à repasser, à vendre, avec les fers. Bonne occasion. - S'adresser rue de la Côte 7, au rez-de-chaussée. 15764

**Ressemelages Réparations de Chaussures**

sont exécutés dans les 24 heures par notre spécialiste. Travail propre et bien fait. Timbres Escompte N. & J. 5 %

13208

**SODER-von AEX CHAUSSURES**

Maison de confiance - Place Neuve 2



**Avis aux Philatélistes**

Le seul organe timbrologiste

**LA SUISSE PHILATELIQUE**

qui paraît vers la fin de chaque mois, est en vente, au prix de fr. 0.20 le numéro à la

**Papeterie - Librairie Courvoisier**

Rue Léopold-Robert 64

**NOUVEAU! NOUVEAU!**

**Laine de liège**

remplace avantageusement capok ou plumes, pour remplissage de coussins et literie d'enfants. - En vente chez M.

**Jules Robert, Tapissier**

16, Rue Jaquet-Droz, 16

**HENRI GRANDJEAN**

LA CHAUX-DE-FONDS 11922

**Camionnage officiel C. F. F.**

Entrepôts - Déménagements

Expédition de mobilier pour la Suisse et l'Étranger

Déménageuses automobiles capitonnées

Spécialité de 4121

**PASTILLES de Jus gommé**

pour Maux de gorge et Enrouements

SEUL FABRICANT

**A. GURTNER, Confiseur.** Place Neuve 10 Téléphone 40

Pour la **Retournée des classes**, grand choix de

**Sacs d'écoles, Serviettes, Plumiers, etc.**

**Au Magasin de SELLERIE**

**Rue Fritz-Courvoisier 12**

15659 Se recommande, **G. WEBER.** Téléphone 20.79

**L'UNION de BANQUES SUISSES**

Léopold-Robert 13

vérifie gratuitement les tirages de vos

**Titres à Lots**

Pour tous renseignements adressez-vous à la Caisse spéciale

Titres - Coupons - Épargne 3480

**Association Cantonale Neuchâteloise de Gymnastique**

**Cours gratuit de Culture physique**

destiné aux jeunes gens de 15 à 20 ans

Leçons dès **Mardi 31 août** Collège des Crétets

**Mercredi 1<sup>er</sup> sept.** Grande Halle

**Jedi 2 septembre** Collège des Crétets

de 19 à 21 heures

S'inscrire jusqu'au **10 septembre** aux Moniteurs dans les locaux sus-indiqués. P. 2188 C. 15618

**Ebauches à vendre**

A vendre des mouvements cylindre et ancre, 10<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, 11 et 12<sup>1</sup>/<sub>2</sub> lignes «Pontenet» et «Fontainemelon» avec échappements logés, boîtes argent; 9<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lignes cubique, Paris 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub>, recouvertes; Mouvements 6<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lignes rectangle, petit échappement; 8<sup>3</sup>/<sub>4</sub> lignes «Fontainemelon» terminés. **Prix très avantageux.** - S'adresser rue Numa-Droz 82, au rez-de-chaussée. 15785

**Employé de bureau**

sérieux, 13817

**cherche place**

de suite. Excellents certificats et références. - Offres écrites, sous chiffre H. H. 13817, au bureau de l'IMPARTIAL.

**Quel Représentant**

à la commission, visitant la banlieue, s'assimilait un article d'usage journalier. - Offres écrites, sous chiffre A. Z. 15580, au bureau de l'IMPARTIAL. 15580

**Réparations de PLUMES RÉSERVOIR**

tous systèmes

**PAPETERIE G. LUTHY**

Rue Léopold-Robert 48

**Pension soignée**

On prendrait encore quelques pensionnaires, dans bonne pension soignée. - S'adresser à M. William MAILLARD (Suc. de Mme Vve Dubois) Rue Léopold-Robert 32

FEUILLETON DE L'IMPARTIAL 41

**AMOUR PASSE GLOIRE**

PAR La B<sup>ne</sup> ORCZY - Louis D'ARVERS

Tout cela était bien, et il en devait être ainsi pour la gloire de l'Angleterre, mais la pauvre duchesse de Lincoln ne pouvait se tenir de penser, ce jour-là que sa responsabilité devenait plus lourde à mesure que les réceptions d'Hampton devenaient plus nombreuses et plus brillantes.

Certes, son devoir n'avait jamais été très facile à remplir; son charmant troupeau de jolies filles était trop séduisant pour ne pas attirer autour de sa bergerie quelques vilains loups, maraudeurs sans vergogne, dont il fallait déjouer les ruses.

Mais les jeunes filles avaient été très vite conquises par le charme bienveillant de leur «grande surveillante», une privation légère, avec menace de punition plus sérieuse, avaient eu bien vite raison de toute tentative d'insubordination.

En réalité, rien de grave ne s'était encore présenté. Rien de grave... jusqu'à maintenant... pensa la bonne vieille dame.

Evidemment, il y avait eu un peu plus de bruit et d'agitation depuis l'arrivée d'Ursula Glynde... Cette enfant était si terriblement indépendante, si entêtée, si turbulente!... Oui, mais en même temps si franche, si droite... et si douce, et si aimable! que la duchesse ne trouvait en son cœur aucune raison de sérieuse gronderie pour sa favorite.

Quand elle avait appris, au lendemain même du couronnement de la reine, que la terrible enfant avait visité la foire d'East-Molesey, accompagnée seulement de la faible et timide Margaret Cobham, Sa Grâce de Lincoln avait tremblé... Mais qu'était cette escapade qui lui avait pourtant paru invraisemblable à côté de l'horrible révélation qui venait de lui être faite!... Une rumeur avait couru déjà qu'une fille d'honneur de la reine avait été vue seule, de nuit, sur les confins du parc!... Par bonne fortune, la reine n'avait encore rien su et, Dieu aidant, le fâcheux «on-dit» n'avait pas circulé parmi les jeunes gentilshommes de la cour.

Ciel! mais cela pouvait arriver!... On pouvait causer... Sa Majesté pouvait l'apprendre.

Un scandale!... Un scandale, murmurait pitoyablement la pauvre duchesse... Un scandale dans mon service!... Je n'y survivrai sûrement pas... Et Sa Majesté est si austère! si pieuse!... Et, par surcroît, le duc de Moreno - qui est logé au palais, actuellement! Grand Dieu! que pensera Son Eminence de la morale à la cour d'Angleterre?... Oh! la méchante, la mauvaise enfant... Apporter ainsi la disgrâce sur nous tous...

Alicia, si tardivement frappée de remords mais de plus en plus repentante, revint vers elle.

- Je suis sûre, Votre Grâce, tout à fait sûre, qu'Ursula ne pensait pas à faire rien de mal; elle est gaie, étourdie, aimant à jouer des tours et à plaisanter, mais elle est trop fière et elle a trop de dignité pour s'abaisser à une intrigue.

- Oui, enfant, mais elle a de la vanité, dit la duchesse, secouant ses boucles blanches et la vanité est une conseillère diabolique... Et puis, ne le savez-vous pas!... ce n'est pas la première fois que cette malheureuse enfant a été vue, seule, la nuit dans cette partie du jardin...

Que Dieu nous protège! mais je ne survivrai pas à un scandale.

- Votre Grâce peut me croire, affirma Barbara consolante, il n'y a là qu'une folle et enfantine curiosité de la part d'Ursula.

Mais Sa Grâce ne voulait pas être consolée... Curiosité! dit-elle. Hélas! c'est une curiosité bien dangereuse, celle qui conduit une jeune fille hors des portes la nuit... et seule... oh!...

Et la duchesse fit un geste tellement horrifié, et une sévérité si inaccoutumée parut dans son regard, que les deux jeunes filles, sincèrement effrayées, frémissent en pensant à ce qui pouvait arriver à leur amie... Jamais, certes, leur bienveillante duègne n'avait été si profondément irritée.

Une solidarité, touchante en ce moment, les poussa toutes deux, à poursuivre la défense de la coupable.

- Ursula a vraiment bien le droit de chercher un peu de distraction, dit fermement Alicia, elle est bien assez mal traitée... - Mal traitée! exclama Sa Grâce. - Oui! Elle est fiancée au duc de Vessex et... - Eh bien? Et quoi? - Et quoi? reprit la jeune fille avec indignation, on ne lui permet jamais de le voir!... elle n'a pas encore pu le rencontrer! Quand arrive le moment où le duc de Vessex est attendu à la cour, Sa Majesté ne manque pas de prononcer: - Lady Ursula, vous pouvez vous retirer; je n'ai pas besoin de vos services aujourd'hui... En levant audacieusement son petit nez provocant, lady Alicia Wrenford pinça les lèvres, prit l'air guindé d'une morose matrone de quarante ans et imita, très impertinamment ma foi, Sa Gracieuse Majesté la reine Marie Tudor.

La duchesse leva les bras en signe d'horreur.

- Fi! Ah! fi! enfant, vous mimez Sa Majesté, dit-elle sévèrement.

- Ce qu'Alicia dit est tout à fait vrai, intervint Barbara, avec une moue significative. On fait tout au monde pour qu'Ursula et le duc de Vessex ne parviennent jamais à se rencontrer... et nous toutes, parfois, nous subissons le contre-coup de cette résolution trop visible...

- Barbara, je vous défends de parler ainsi.

- Je ne dis rien d'irrespectueux, Votre Grâce ceci est connu de chacun à la cour. Pourquoi nous relègue-t-on dans ces vilaines chambres ici, durant les brillantes réceptions de l'après-midi, quand le duc de Moreno et les ambassadeurs étrangers sont au palais? Pourquoi ne nous est-il plus permis de prendre part au tennis? de regarder jouer aux boules?... depuis que Sa Grâce de Vessex est de retour? Pourquoi? Pourquoi? Pourquoi?

Elle tapait du pied, impatiemment dominée tout par sa juvénile colère.

La duchesse se sentit légèrement embarrassée devant cette explosion de reproches justifiés.

- Pourquoi? enfant, dit-elle enfin, mais parce que Sa Majesté en redonne ainsi! Elle n'a pas toujours besoin, autour d'elle, de toutes ses demoiselles d'honneur.

- Oui da! ce n'est pas là la raison, riposta Barbara et Votre Grâce est bien trop intelligente pour ne pas savoir... - Vous êtes une sotte enfant, et... - Alors nous sommes toutes sottes, que... c'est Ursula, qu'on veut tenir à tout prix, loin de la vue du duc de Vessex... et, pour que la combinaison ne soit pas trop apparente, chaque fois qu'on cache Ursula, quelques-unes d'entre nous, à tour de rôle, sont reléguées, loin des réceptions, en sa compagnie...

(A suivre.)

## Les services commerciaux des Légations

Il n'est pas dans notre intention de poser ici la question de notre représentation diplomatique et consulaire dans son ensemble, ni de discuter l'opportunité de la création de postes diplomatiques dans tel ou tel pays. Nous voulons uniquement, puisque notre but est de servir le commerce extérieur suisse, faire part à nos lecteurs de quelques observations basées sur l'expérience que nous avons pu faire au sujet de l'utilité, pour les milieux des affaires suisses, des services commerciaux de nos Légations, que ces services soient organisés ou non, en départements distincts. Dans ce sens, nos réflexions se rapportent donc à toutes les Légations suisses.

Les Chambres fédérales se font régulièrement l'écho des reproches qu'on adresse à notre personnel diplomatique, de ne pas être suffisamment au courant des questions économiques et commerciales. On a tort, à notre avis, de faire de ce reproche un postulat général concernant l'ensemble du personnel de nos Légations, comme aussi l'exigence d'une préparation purement juridique nous paraît irrationnelle. Certes, nos diplomates doivent être à même de s'occuper de toutes les questions dont ils peuvent être saisis, mais parmi ceux qui ne sont pas seuls à un poste déterminé, et ils sont les plus nombreux, une certaine spécialisation peut fort bien se faire, sans que pour cela ils soient incapables de s'occuper d'affaires qui ne sont pas strictement de leur ressort. Il est à constater, d'une manière générale, que ce sont les « hommes » qu'il faut prendre en considération et non pas uniquement leur préparation théorique. Dans un petit pays comme le nôtre, dont les intérêts extérieurs sont avant tout économiques, il serait déplacé et même dangereux, nous semble-t-il, de se cantonner dans une théorie rigide, pour le choix de notre personnel diplomatique. Les faits confirment cette opinion, car on voit des diplomates à culture plutôt littéraire s'acquitter fort bien des tâches qui leur incombent dans le domaine économique et d'autres, avec une préparation commerciale, remplir, avec distinction, les fonctions diplomatiques les plus diverses.

Si un certain éclectisme est de mise dans le choix des personnes, il est par contre fort utile, ainsi que nous l'avons dit plus haut, d'arriver à une certaine spécialisation dans les fonctions. Il faut, en particulier, que dans les Légations, des centres de documentation économique et commerciale soient créés. Il n'est pas inutile non plus que les titres d'Attachés commerciaux soient donnés à certaines personnes appartenant au cadre général de notre corps diplomatique. Cela ne peut que faciliter leurs relations avec le monde des affaires, tant suisse qu'étranger, qui ne sait pas encore utiliser suffisamment les services de nos Légations. D'autre part, ce titre imposerait, à celui qui le porte, le devoir de vouer toute son attention à l'étude du marché dans son pays de résidence. Si la simplicité helvétique répugne à l'octroi de titres trop nombreux, il faut, croyons-nous, nous en départir quelquefois dans l'intérêt de notre commerce. Le fait que certains diplomates font des stages au Département fédéral de l'Economie publique, les familiarisera certainement avec nos problèmes économiques nationaux, mais nous nous demandons, si, pour acquérir un certain « esprit commercial », d'autres stages ne seraient pas utiles, par exemple dans nos offices d'expansion économique, où il est possible de suivre de près les pulsations de la vie commerciale.

Après ces quelques remarques sur la préparation économique de notre personnel diplomatique, qu'il nous soit permis de revenir aux services que rendent actuellement nos Légations au commerce extérieur suisse. Au B. I. S., nous sommes en relations suivies avec toutes les Légations suisses et pouvons donc nous rendre compte de leur activité dans le domaine économique. Aussi sommes-nous en mesure d'affirmer que les reproches qu'on leur adresse sont souvent injustifiés. Certes il y a lieu de rechercher des améliorations à bien des égards, mais il faut tenir compte du fait que la cause des lacunes dans notre service diplomatique réside avant tout dans les crédits modestes qu'on lui accorde: Une maison de commerce a besoin d'un personnel suffisant pour se développer, ce personnel manque souvent à nos Légations. On ne peut donc leur faire un grief de ne pas pouvoir consacrer, toujours, suffisamment de temps aux intérêts commerciaux du pays. De plus, si l'on n'est pas toujours satisfait de leurs services, cela tient aussi au fait que les demandes de renseignements qu'on leur adresse sont quelquefois imprécises et que les hommes d'affaires négligent de prendre contact avec elles, lorsqu'ils sont, par exemple, en voyage dans un pays étranger. Ce n'est qu'après que des difficultés aient surgi qu'on s'adresse à nos représentants diplomatiques. Il faut donc savoir utiliser les Services de nos Légations qui, même dans les limites actuelles, sont en mesure d'être fort utiles à nos milieux industriels.

Il est évident que s'il faut savoir utiliser les services des Légations, il est aussi indispensable d'outiller celles-ci de façon à pouvoir en faire des agents actifs de notre expansion économique. Les méthodes de pénétration commerciale évoluent; il convient donc de renoncer à certaines idées du passé et de chercher à perfectionner nos moyens d'action, quels qu'ils soient.

(«Informations économiques»). Alb. M.

# L'actualité suisse

## Assemblée générale de la presse suisse

COIRE, 30. — L'assemblée générale de l'Association de la Presse suisse, à laquelle ont pris part plus de 100 membres, s'est réunie samedi sous la présidence du rédacteur Rudolf Brun, pour procéder à l'expédition des affaires de l'exercice annuel. Le rapport annuel du président indiquant que la marche de la Société est réjouissante, a été approuvé à l'unanimité, ainsi que les comptes annuels présentés par le caissier, Max Degen, de Berne. La cotisation annuelle a été maintenue au taux actuel. La commission d'assurance a proposé quelques élargissements des facilités pour les personnes assurées; les propositions de la commission ont été approuvées par l'assemblée. Un règlement pour l'envoi deux fois par jour d'informations, établi entre la Société suisse des éditeurs de journaux et l'Association de la Presse suisse d'une part et les sociétés suisses de radio d'autre part, avec le concours de la Direction générale des télégraphes suisses, a été adopté à l'unanimité, de même que le rapport présenté par le Dr Ammann, d'Oiten, relatif au service de placement, qui se fera à l'avenir davantage avec la collaboration des sections de la Société suisse des éditeurs de journaux.

La question de la délimitation entre les membres actifs et passifs de l'Association de la Presse suisse a donné lieu à de longues discussions. Il a été établi que la question n'était pas encore assez avancée pour être discutée et qu'elle devait être examinée encore au sein du comité central et des sections.

La section de Fribourg a été admise par acclamations dans l'Association de la Presse suisse. Fribourg sera le lieu de la prochaine assemblée générale.

Après une longue discussion, l'assemblée a approuvé à la majorité une résolution présentée par le rédacteur Horath, de Saint-Gall. Cette résolution est ainsi conçue :

« L'assemblée générale de l'Association de la Presse suisse prend avec regret connaissance de certaines tendances se faisant toujours plus sentir et visant à influencer les votations populaires intéressant les sphères économiques et matérielles, tendances qui menacent de façon inquiétante de porter atteinte à la liberté et à l'indépendance de la presse politique accordées dans le cadre des décisions officielles de partis et élève, dans l'intérêt de la sauvegarde des tâches démocratiques et de l'intégrité de notre presse suisse, sa plus vive protestation contre de pareilles tentatives agressives. — (Qui comprendra quelque chose à ce charabia de français fédéral? — Réd.)

Au cours de la discussion, le Dr Hablutzel, de Winterthur, a exhorté tous les membres à faire de nouveau un plus grand usage des « dix commandements » de la Société suisse des éditeurs de journaux et de l'Association de la Presse suisse concernant la réclame dans la partie du texte. Finalement, l'assemblée a transmis au comité, pour examen, quelques propositions du rédacteur Schwab, de Berne, relatives à une plus grande prise en considération de membres professionnels comme reporters et tendant à éviter de faire appel à des collaborateurs gratuits dans la presse.

L'assemblée a reçu un télégramme de la station radio de Berne exprimant le vœu que les relations entre la presse et les stations de radio demeurent excellentes.

### La journée de dimanche

Samedi soir, environ 300 participants à l'assemblée de la Presse suisse, s sont réunis en un banquet officiel dans une des salles, décorée avec originalité, de l'Hôtel Steinpock, et auquel assistèrent en qualité d'hôtes d'honneur des représentants du gouvernement des Grisons, de la ville de Coire, de la commune d'Arosa, des chemins de fer rhétiens, de l'Association hôtelière du tourisme des Grisons, qui furent salués par le président, M. Rudolf Brun. Au cours de la soirée, des discours furent prononcés par M. Plattner, président du gouvernement, M. Hartmann, président de la municipalité, M. Wettstein, conseiller aux Etats, M. Laeser, rédacteur à Lausanne, membre du comité, qui parla en français, M. Maggini, conseiller national, qui s'exprima en italien, et par M. Demont, d'Illarz, qui parla en romanche.

Dimanche matin, deux trains spéciaux du chemin de fer d'Arosa conduisirent les journalistes, par un temps merveilleux, à Arosa, où une réception chaleureuse leur fut faite à la gare par les autorités et par la population. Pendant le banquet donné au Kursaal, par la commune et l'administration des hôtelleries, la bienvenue a été souhaitée aux hôtes par M. Hans Roelli, directeur à Arosa. Puis une série de discours furent prononcés : par M. Mohr, de Coire, de l'Association de la Presse des Grisons, M. Cuno Horkenbach, chef-rédacteur à Berlin, qui apporta les salutations de l'Association de la Presse allemande, M. Baumberger, conseiller national, M. H. Muggli, président de l'Association de la Presse de la Suisse orientale, M. Schoebli, rédacteur à Altstätten (Rheintal), M. Pierre Grellet, de la « Gazette de Lausanne », M. A. Marca, directeur du chemin de fer de Mesocco, et enfin par le président central, M. Brun, qui exprima des remerciements à la commune d'Arosa et aux représentants de la presse pour la réussite de la manifestation.

A la S. d. N.

## L'ouverture de la 7<sup>me</sup> Assemblée

GENEVE, 30. — Les derniers préparatifs sont faits au secrétariat général de la S. d. N. pour l'ouverture de la 7<sup>me</sup> assemblée de la S. d. N., fixée au 6 septembre. On est convaincu dans les milieux bien informés que l'admission de l'Allemagne dans la S. d. N. ne rencontrera plus de difficultés et que le Reich sera invité à faire partie de la S. d. N. dans les premiers jours de l'assemblée. On apprend qu'à ce sujet une entente est intervenue entre les puissances représentées au Conseil de la S. d. N. et l'Allemagne. On se souvient que la commission politique des affaires étrangères de l'Assemblée de la S. d. N., dans sa session de mars dernier, tenue sous la présidence de Sir Austen Chamberlain, ministre britannique des affaires étrangères, avait recommandé à l'unanimité l'admission de l'Allemagne dans la S. d. N. Seuls le veto du Brésil contre l'octroi à ce pays d'un siège permanent et les difficultés résultant de la réorganisation du Conseil de S. d. N. avaient empêché, au printemps dernier, l'admission de l'Allemagne dans la S. d. N. Cette fois-ci, il ne saurait être question de difficultés quelconques. Ce n'est qu'une fois l'admission de l'Allemagne décidée et une fois que cette dernière aura été admise à avoir un siège au Conseil, que la question de l'extension du Conseil de la S. d. N. pourra être résolue par la création de sièges non permanents ou semi-permanents.

### La réorganisation du Conseil de la S. d. N.

La Commission spéciale pour la réorganisation du conseil de la S. d. N. qui se réunit aujourd'hui sous la présidence de M. Motta, conseiller fédéral, au lieu de 15 représentants, n'en compte que 1, le Brésil ayant annoncé sa démission et ne devant pas prendre part aux délibérations. On apprend que M. Paul-Boncour n'assistera pas aux travaux de cette commission, mais sera présenté par M. Fromageot, juriconsulte du Quai d'Orsay. Prendront part aux travaux de la commission: Lord Cecil (Grande-Bretagne), Scialoja (Italie) von Hoersch (Allemagne), Sato, ministre du Japon à Varsovie, Palacios, ancien ambassadeur d'Espagne à Berne, actuellement ambassadeur à Bruxelles, de Brouckère (Belgique), Veverka, ministre tchécoslovaque à Berne, Sjöborg, sous-secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères de Suède, Chao-Hsin-Chu, ministre de Chine à Rome, Dr Guani (Uruguay), Cantilo (Argentine).

On compte que les délibérations de la commission dureront au moins trois jours.

### A Genève — Initiatives sur initiatives

GENEVE, 30. — Les deux initiatives populaires lancées au mois de mai dernier par le parti socialiste genevois demandaient : 1. la modification de la loi sur les contributions publiques dans le sens d'une exonération complète du revenu de petits contribuables ; 2. la publicité des rôles de l'impôt. La discussion de ces deux initiatives devaient se faire immédiatement si les centimes additionnels proposés par les gouvernements étaient repoussés par le peuple le 5 septembre prochain.

### « La Perle du Lac » expropriée — Heureusement ce n'est pas un collier

GENEVE, 30. — Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil l'expropriation de la villa « Perle du Lac » sise à Sécheron et sur l'emplacement de laquelle doit s'élever une partie des bâtiments de la Société des Nations. Un seul propriétaire s'est opposé aux conditions d'achat proposées et l'écart entre l'offre et la demande est tel que l'expropriation est nécessaire pour satisfaire aux engagements pris vis-à-vis de la Société des Nations.

### M. Bokanovsky a visité l'Exposition de Bâle

BALE, 19, 30. — Sur l'invitation du comité d'organisation de la section française de l'Exposition internationale de la navigation intérieure et d'utilisation des eaux, M. Bokanowski, ministre français du commerce et de l'industrie a visité Bâle le 29 août. Peu après 10 heures du matin, il se rendit à l'hôtel de Ville, accompagné de M. Hennessy, ambassadeur de France à Berne, de M. Carteron, consul de France et d'autres personnalités. Après un échange de salutations, il visita le musée des beaux arts de Bâle. Puis une réception eut lieu au consulat de France, où M. Carteron présenta les personnalités éminentes de la colonie française. Parlant ensuite au nom de la colonie française de Bâle qui compte 7,000 personnes, M. Georges Giger a exprimé l'espoir que le bâtiment abritant le consulat soit acheté par l'Etat français.

M. Bokanowski a relevé que l'on prétendait souvent que les Français ne quittaient pas volontiers leur patrie, alors qu'il se trouvait au milieu d'un grand nombre de ressortissants français qui se trouvent parfaitement à leur aise en Suisse, grâce aux excellentes relations que la France entretient avec la Suisse à laquelle il a porté un toast.

Après la réception au consulat, une promenade a eu lieu sur le Rhin jusqu'à Istein, au cours de laquelle un banquet a été donné en l'honneur de l'éminent hôte. De retour à Bâle, le ministre a visité l'exposition. Le soir, un banquet a été offert par le gouvernement bâlois à l'hôtel des Trois Rois.

### Grave accident à Zurich — Une automobile contre un tram

ZURICH, 30. — Samedi après-midi, une automobile de la brasserie Hurlimann, venant d'Alstetten, est entrée en collision avec une voiture de tram. Le choc a été si violent que la plateforme de cette dernière, où se trouvait le conducteur, a été directement arrachée. Un voyageur qui se trouvait aux côtés du conducteur, M. Fritz Klapfer, 35 ans, de Nämikon, marié, ouvrier aux ateliers des C. F. F., a eu l'artère cervicale tranchée par des éclats de verre et est mort d'une hémorragie. Le conducteur projeté à terre n'a eu que des contusions.

### L'assemblée des architectes suisses

BALE, 30 août. — L'assemblée de la Société suisse des architectes et ingénieurs a eu lieu samedi et dimanche à Bâle, à l'occasion de l'exposition internationale de navigation intérieure. Des représentants des autorités fédérales, cantonales, communales et de diverses associations similaires d'autres pays y assistaient. La séance de dimanche matin, présidée par le professeur Andrea, recteur de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich était la 50<sup>me</sup> assemblée annuelle de l'Association, qui comprend aujourd'hui 17 sections groupant 1710 membres. L'assemblée a approuvé le rapport annuel. Sur proposition de l'assemblée de délégués qui a eu lieu samedi, l'ancien président central de l'Association, le professeur Rohm, président du Conseil scolaire suisse et l'architecte Ulrich ont été nommés membres d'honneur. La proposition de M. Schurter, de Berne, de tenir compte des rapports entre patrons et employés lors de la constitution du comité central a été portée au protocole comme suggestion libre. La prochaine assemblée générale aura lieu en 1928, à Fribourg.

Après l'assemblée générale, le professeur Ganz de Bâle a fait une conférence sur le mouvement artistique bâlois. Au banquet, des discours ont été prononcés par M. Wenk, conseiller d'Etat, par M. Kobelt, de l'Office fédéral des eaux, qui a parlé au nom du Conseil fédéral, par M. Linder, ingénieur, président du Comité local, et par plusieurs représentants des associations étrangères et du pays.

### De beaux legs

LE PONT, 30. — E. Rochat-Golay, juge au tribunal, ancien député, décédé le 22 août à Charbonnière, a légué une septantaine de mille francs à des œuvres d'utilité et de bienfaisance; en particulier 10,000 francs à l'Institut cantonal en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée du canton de Vaud et à l'Institut cantonal en faveur des incurables et des vieillards infirmes; 9,000 francs au Conseil d'Etat pour être répartis à de bonnes œuvres, etc.

## Bibliographie

*Almanach socialiste 1927.* — Sixième année. Prix : 80 centimes, 100 pages in-quarto. Editeur : « La Sentinelle », La Chaux-de-Fonds.

L'Almanach socialiste vient de paraître, il sort des presses de l'imprimerie coopérative et présente tous les aspects d'un ouvrage préparé avec soins.

L'édition 1927 est revue et complétée, elle offre aux lecteurs outre les renseignements d'ordre général, une partie littéraire alliée à une illustration aussi riche que variée et appropriée.

Quatre planches hors texte, tirées sur papier couché, offrent un grand intérêt par leur actualité. Elles donnent à l'Almanach socialiste le cachet artistique qui en font un ouvrage pouvant rivaliser avec n'importe quelle publication du même genre.

On y trouve des articles de C. Naine, Jean Inaebrit, T. Combe, Albert Thomas, P. Cérésolle, ce qui prouve que tout a été fait pour donner aux amis et lecteurs de l'Almanach socialiste une matière riche, variée et très intéressante.

# HAG

Je suis très heureux depuis que je bois du Café Hag. Autrefois, je souffrais constamment de troubles gastriques qui ont maintenant disparu presque totalement. Jusqu'à la fin de mes jours, je boirai de ce café. D'ailleurs son arôme est exquis. A. à Coire.

Je suis un amateur fervent du Café Hag et je n'ai pas cessé d'en boire depuis le jour où ce produit a été mis en vente. Je l'apprécie pour ces précieuses qualités. En effet, ce café d'un goût excellent est un stimulant sans toutefois exciter les nerfs cardiaques.

JH 6572

R. M. Cassarate.

Vermouth NOBLESSE  
délicieuse gourmandise  
se boit glacée

½ minute d'attention par semaine à la Ligue  
Plus de la moitié des personnes qui meurent  
Entre 15 et 40 ans sont victimes de la Tuberculose.  
Il nous faut, des adhérents et de l'argent



HOTELS - PENSIONS - VILLEGIATURES - PROMENADES - EXCURSIONS

CHATEAU de COURGEVAUX sur Morat
Agréable séjour d'automne. - Cuisine soignée. - Prix réduit pour fin de saison.
Mme Liegenbalg-Taverney.

Pension
de la Forêt Buchillon, au bord du lac Léman. Jolies chambres disponibles, cuisine recommandée. Prix réduit pour Septembre et Octobre.
JH 51085 C 15805

Valangin Confiserie-Pâtisserie
Chr. WEBER
TEA-ROOM
Entrées: En face de l'Hôtel du Château et par le jardin vis-à-vis de la station du Tram. Salles pour Familles et Sociétés. - Café, Thé, Chocolat, Glaces.
JH. 1288 J. 6426
Zwiebacks hygiéniques au lait. Téléphone 7.48

Hôtel PATTUS St-Aubin
Situation unique, au centre de la Béroche. Lieu de séjour idéal, grand parc ombragé, au bord immédiat du lac, avec vue magnifique, cabines de bains. Pêche. Canotage. Nouvelle grande salle pour société. Piano électrique. Cinéma. Auto garage. Maison confortable et renommée. Bonne cuisine. Téléphone N° 2.
13258 E. PATTUS, propriétaire.

Hôtel-Pension de la Croix, Gléresse
Lieu de convalescence idyllique au bord du lac de Bière; climat doux; sports nautiques; bûts de promenades nombreux; station de bateau; funiculaire. Recommandé chaleureusement aux voyageurs. Alimentation de 1er ordre. Bateau à moteur. Prospectus à disposition.
Téléphone 5. 13363 Rod. Teutsch, propr.

Douanne HOTEL de l'OURS
Salles renovées. Terrasse couverte. Prix de pension, dep. fr. 7.-. Spécialité: Poissons frits. Vins de Douanne. Garage. Tél. 15
Se recommande au mieux, E. Hubler-Salzmann.
JH. 10199 J. 10224 Chef de cuisine.

Champ-du-Moulin Buffet de la Gare
Consommations de choix pour vins bouteilles et ouverts - Restaurations et Fritures sur commandes. - Téléphone 51. 8900
JH 1353 J. Se recommande le nouveau tenancier, P. Fraichot.

Hôtel de l'Ours - Prêles
Séjour de Vacances. Pension 7/8 Fr. par Jour.
Prix spéciaux pour écoles et sociétés.
Prospectus gratuits - Téléphone 383.
J. H. 1291 J. 6479 Se recommande: D. CARSTENS, Propr.

FENIN Hôtel-Pension de Commune
Séjour agréable - Pension soignée
Pour sociétés et écoles: prix réduits. Grande salle. Tous les dimanches, Poissons du lac Excellents Diners à prix modérés.
Tous les Jedis Sèches au beurre, Gâteaux à la crème et aux fruits. FZ 845 N 8830
Café - Thé - Chocolat
Charcuterie de campagne. - Consommations de 1er choix. Pour les dîners s'annoncer le samedi soir.
Téléphone 15. Se recommande, Ch. ALLEMANN

Corcelles-Peseux Hôtel de la GARE
Diners-Soupers-fritures
Poissons du Lac: Filets de perches, etc. Cuisine soignée. Vins 1er choix. Arrangements pour séjour prolongé. Terrasse et grand jardin ombragés, Vue magnifique. Grande salle de sociétés et noces. Se recommande: E. Laubscher, chef de cuisine. Tel. 42.

CERNIER Hôtel de l'Epervier
VAL-DE-RUZ
Restauration chaude et froide à toute heure. Repas spéciaux sur commande.
Cuisine soignée. Vins de 1er choix. Téléphone 48.
Se recommande. E. Tissot, Chef de cuisine.
11107

Prêles Hôtel Mon-Souhait
Etablissement de séjour et pour Sociétés
Prospectus Se recommande.
JH-1282-J O. SUTTER, propr.

Hôtel de la Croix-d'Or
Café-Restaurant complètement remis à neuf au centre de la ville
LA CHAUX-DE-FONDS
Restauration soignée. Repas sur commande. Cave renommée. Chambres confortables. Billard neuf.
Téléphone 3 53. 12747 Louis RUFER, prop.

VILARS Hôtel de la Croix-d'Or
(Rud de Ruz)
Rendez-vous des promeneurs allant à Chaumont
Séjour agréable. Endroit charmant. Grand jardin-verger. Belles salles. Piano électrique. Repas de noces, sociétés et écoles. Petits diners et soupers sur commande. Charcuterie de campagne. Café, Thé, Chocolat complet. Pâtisserie. Tous les jours: Gâteau au beurre et à la crème, sur commande. Vins 1er choix. Téléphone 5.4 G. GAFFNER.

ENGOLLON Café-Restaurant
(sur le ravin Fontaines-Chaumont)
Arrêt facultatif Spécialité de Charcuterie pur porc et pain de ménage, fabrication de la maison. - Repas sur commande. Vins choisis. - Téléph. No 23.
F. Z. 935 N. 9478 Se recommande. Famille FURST.

Colombier Buffet du Tram. Hôtel Suisse, à proximité du lac. Grand jardin ombragé. Grande salle avec piano électrique.
Restauration chaude et froide à tout heure.
Poissons du Lac
Joli but de promenade pour courses scolaires.
Se recommande, JH 1468 J 12978 Famille Nydegger.

Hôtel de la Croix-Blanche, Cressier.
Restauration chaude et froide à toute heure. Vins du pays. Charcuterie de campagne. - Salles pour noces et Sociétés. - Jeu de quilles. H-1112-J 3030 Tél. 16. Se recommande, A. STAEGE-MERZ.

Yverdon-les-Bains Hôtel de la Prairie
Maison de famille de 1er ordre. Cure combinée (boisson et bains) pour toutes manifestations arthritiques. Séjour de camp. idéal. exc. tennis. Garage box. Restaurant. Téléph. 65. R. Sueur-Rohrer, prop.

FAOUG (LAC DE MORAT)
Hôtel-Pension du CERF
Séjour d'été. Chambre et Pension à Fr. 6.-. Situation tranquille à proximité de grandes et belles forêts. - Bains du Lac. - Belle plage. - Canotage. - Pêche. - Jardins ombragés. - Salles pour société et familles. - Restauration à toute heure. Poisson. - Charcuterie de campagne. - Garage. JH 808 Y 10148
Se recommande. Famille GNHEM-CHRISTINAZ.

Menus de luxe et ordinaires. Imprimerie COURVOISIER
Exécution rapide et Livraison à prix modérés.

Interlaken Hôtel-Pension „RUGENPARK“
4 minutes de la Gare principale et du Débarcadère des bateaux à vapeur du lac de Thoun. Chambres confortables, depuis fr. 3.-. Pension fr. 8.-.
Grand jardin 15650 Se recommande, E. BELDI

Valangin - Hôtel des Pontins
Etablissement remis complètement à neuf. Grandes terrasses. Belles salles pour sociétés, familles et écoles. Pianos. Billard. Repas soignés. Prix modérés. Sur commande: Poissons du lac. Restaur. chaude et froide à toute heure. Charcuterie de campagne - Consommations de 1er choix. - Café. - Thé. - Chocolat. Téléphone 3.65
Se recommande.
Vve Arnold Franc
F. Z. 880N. 9395

Seyrouc RESTAURANT DU CHASSEUR
(a 30 minutes sur Corcelles et a 15 minutes de Montmolin.)
Magnifique but de promenade pour familles, Sociétés et Ecoles. Verger. Jeu de quilles. Repas sur commande d'avance. Spécialité de charcuterie. Café, thé, chocolat complets. Vins 1er choix.
Téléphone No 98. F. Z. 848 N. 8281

Montagne de Douanne Kurhaus altitude 874 m
Lieu de séjour idéal, situation magnifique. But d'excursion. Prix Fr. 7.- à 9.-. Prospectus.
Sœurs Wullschlegel.
JH. 1339 J. 786

Worben-les-Bains Station LYSS
Sources ferrugineuses et de radium. - Excellents résultats prouvés contre Rhumatismes, Sciatiques, Gouttes, Neurasthénie. - Prix de pension à partir de Fr. 7.-.
1166 J. 8670 Télé. 55. Prospectus. F. Trachsel-Martin

Hôtel 3 Sapins Evillard
Première Restauration pour Noces et Sociétés
Pension, dep. 7.50 fr.

Cercle Catholique et Militaire, Colombier
ouvert à tous les fins gosiers et aux amateurs de fine goutte à prix doux.
P. 1458 N. 9914 Téléphone 176.

Les Rasses - Ste-Croix
Hôtel du Mont-Blanc
Alt. 1180 m. Panorama grandiose
Séjour d'été idéal - Pension depuis fr. 8.-
JH 35733L799 10 C JUNOD MERCIER, propriétaire

Vacances au bord du lac de Neuchâtel
CHEVROUX Restaurant du Port
Grande salle pour sociétés. - Cuisine soignée. - Vins de 1er choix. - Service de bateaux. - Autobus. - T. S. F.
Téléphone No 25. J. H. 35891 L. 12510

Stepp-Stomac
Prix de la boîte, Fr. 2.50
Pharmacie MONNIER
Passage du centre 4

Hôtel du CHEVAL-BLANC
16, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 16
9087
Tous les LUNDIS, dès 7 h. du soir

TRIPES
Nature et aux Champignons.
Se recommande, Albert Feutz

POCHETTE ROUTIÈRE DE LA SUISSE
(2e édition)
à l'usage des
Automobilistes
Cyclistes
Touristes
et Promeneurs

Prix: Fr. 3.-
et autres Cartes routières.
En vente à la
Librairie-Papeterie
COURVOISIER
(Vis-à-vis de la Grande Poste)
64, Rue Léopold-Robert 64

Nos Abonnés
sont instamment priés de nous adresser 30 cts en timbres poste, pour tout changement de domicile, et de nous faire connaître leur ancienne et nouvelle adresse.

En outre, prière de nous dire si le changement de domicile est définitif ou momentané.

Les changements ou réclamations de tous genres doivent être transmis directement à nos bureaux et non pas par l'entremise des porteurs.

Administration de l'IMPARTIAL

Masseur-Pédicure diplômé
Pose de Ventouses sans douleurs
Massages vibratoires et techn
Albert PERRET
Se rend à domicile
Numa-Droz 31. - Téléphone 7.08
Reçoit de 1 à 4 heures. 3653

Voulez-vous gagner 100 francs par mois, ou même 200, entre vos heures de travail, simplement en vous renseignant?
Envoyez votre adresse à Case postale 10332. Vous ne serez pas déçu.

Modes 15829
Mme A. Dalloz
Beau choix de FEUTRES très mode
Prix avantageux
3me étage Rue Jaquet-Drol 60

Chef d'Atelier de Boîtes métal
Fabrique demande Chef capable de diriger atelier de Boîtes métal fantaisie, pendulettes, etc. Entrée immédiate ou à convenir. - Offres écrites à Case postale 10377, La Chaux-de-Fonds. 15833

REVIEW INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE
XXIe année
ABONNEMENTS
1 an Fr. 10.-
6 mois 5.50
Numéros-spécimens gratuits
On s'abonne à toute époque
Compte de chèques postaux N° IVb. 528
Téléphones 11.55 et 3.95
Administration: La Chaux-de-Fonds (Suisse)
Parait le 1er et le 15 de chaque mois à LA CHAUX-DE-FONDS (Suisse) MÉTROPOLE DE L'HORLOGERIE
PÉRIODIQUE abondamment et soigneusement illustré, la REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE est l'organe d'information par excellence pour tout ce qui touche à la branche de l'horlogerie, à la mécanique, à la bijouterie et aux branches annexes. Publie toutes les nouveautés intéressantes, brevets d'inventions, etc., etc.

Modistes Ouvrière et assujettie
sont demandées de suite. - S'adresser chez Mme KAUFMANN. Modes, rue Léopold-Robert 57. 15836

Grande moto 8-10 HP.
avec side-car à deux places, en très bon état; conviendrait pour petite famille de 4 personnes, démontage facile. Permis pour 1926 payé, ainsi qu'un

Outillage de mécanicien, comprenant moteur 1/2 HP., 3.50 m. transmission 30 mm., avec poulies.
1 tour d'outilleur complet et en très bon état, avec apparil à filer par patr., 2 a fraiser, 2 a meuler, diviseur, 1 jeu de chucks, pinces enton, à 3 chiens, mèches, pinces, tarauds, filières, etc; conviendrait pour réparateur ou faiseur d'étampes. - S'adresser à M. Rob. BESSIRE, mécanicien. PÉRY. J. H. 10293 J. 15831

Etude et Bureau de Poursuites
Renseignements commerciaux et privés
Contentieux. - Encaissements sur toute la Suisse
UNION SUISSE „CREDITREFORM“
Agence de Chaux-de-Fonds: 826
Paul ROBERT, Agent de Droit, Rue Léopold-Robert 27

Dans nos Cinémas — Jusqu'à Jeudi

Moderne

Scala

Apollo

Virginia VALLI et Norman KERRY dans Huit jours de Bonheur Roman d'amour des plus passionnants Les Petits Protecteurs Délicieuse comédie jouée par des enfants et par des animaux

Le premier grand film de la Saison d'Hiver La dernière création de la célèbre vedette Pauline FREDERICK Trois Femmes Grand drame de passion et d'amour avec l'élégant Len — Cody Marie Prevost Mary Carr May Mac Avoy, etc.

Le Roi des Apaches ou Le Prince et ses Admiratrices Formidable roman d'aventures interprété par le sympathique athlète Luciano ALBERTINI

La Maison du Pêche

Dr. GUYE Absent P. 22208 C. 15842

Dr. ADLER Absent P. 22205 C. 15839

Valencia! Le roi des Chocolats gourmandise aux fruits d'Espagne, dernier cri de la fabrication Séchaud, à Montreux. Tous les magasins assortis le vendent. 14572

Timbres Caoutchouc et métal Cachets à cire, -dateurs-Numéroteurs- C. LUTHY Rue Léopold-Robert 48 13267

Le Corricide Bourquin, le plus ancien, reste le meilleur. Seulement à la Pharmacie Bourquin. Prix. 1.25.

Admirez dans les Magasins du Jeunesse Rue St-Pierre 15295 La Sans-soupape

"ZEHNDER" motocyclette légère pour dames et messieurs, sortie première des 125 cm<sup>3</sup>, aux épreuves de Klausen. 42 kilomètres de Côte en 30 minutes. Représentant: M. ROBERT-WELTI, rue du Puits 21.

La Poudre Stomachique Balter se trouve à la PHARMACIE BOURQUIN 7847

Buffet de Gare

A vendre, dans le Canton de Neuchâtel, Buffet de Gare marchand bien, l'état passage très fréquent. Chiffre d'affaire prouvé. A céder, pour cause de santé, Fr. 30.000.— Négociable, Fr. 15.000.— reprise comprise. S'adresser à M. A. Chassot, Vauseyon, Neuchâtel. P. 20087 N. 15830

POMMADE ESPAGNOLE Cura Cutis guérit toutes les maladies de la peau (engelures, boutons, crevasses, feux, dartres, eozémas). La boîte, fr. 1.25 Seul dépôt pour la Suisse: Pharmacie BOURQUIN LA CHAUX-DE-FONDS S. N. E. 50 5867

Existence Le Droit de fabrication d'un bon article alimentaire. A vendre dans les magasins, hôtels et pensions, est à vendre pour le Canton de Neuchâtel ou par district. Capital nécessaire, 200 à 600 fr. — S'adresser à M. A. Jermann, Fahrgasse 3, Zurich 4. 15845

Le Tonique Tolédo se trouve à la Pharmacie BOURQUIN 7849

A vendre beau potager combiné, émail blanc, brûlant tous combustibles. Etat de neuf. — S'adresser au Concerge du Technicum. 15818

Seulement mardi 31 août, de 12 1/2 h. à 6 1/2 h., à La Chaix-de-Fonds, Hôtel de France, premier étage, chambre No 15, j'achèterai à des prix particulièrement hauts, dents fausses, usagées, neuves, même cassées, et 15806

Dentiers ainsi que or, argent, platine et bijouterie. JH 10292 J L. ALLWEIS Acheteur autorisé

Vieux Journaux A vendre un stock de vieux journaux illustrés, revues, à 40 centimes le kilo. — Librairie C. LUTHY. 11298

Propriété dans le Vignoble A vendre à la Béroche, belle propriété, grand logement, grand atelier bien éclairé, petit rural, jardin. Situation magnifique, vue imprenable. — S'adresser au notaire MICHAUD, à Bôle. 15807

MAISON est demandée à acheter quartier de l'Abeille, avec magasin si possible. — Ecrire sous chiffre O. R. 15705, au Bureau de l'IMPARTIAL. 15705

Café-Restaurant A vendre aux abords d'une route cantonale aux environs de la Chaix-de-Fonds, un immeuble comprenant un bon café-restaurant. — Ecrire sous chiffre A. U. 305, à la Succ. de l'IMPARTIAL, rue Léopold-Robert 64. 15805

A LOUER, à NEUVEVILLE, dans maison d'ordre, bel appartement de 3 pièces, bain (boiler électrique), W. C., cuisine, galetas. Situation très tranquille dans grand jardin. Vue. — Offres écrites sous chiffre 2110 N, à Publicitas, Neuchâtel. 15588

A louer, de suite ou époque à convenir, bel appartement de 4 pièces, chambre de bains, chauffage central, bien exposé au soleil. — Offres écrites, sous chiffre B. L. 15726, au Bureau de l'IMPARTIAL. 15726

Chalet ou deux pièces meublées ou non, sont demandés à louer de suite aux environs de la ville. Urgent. — Offres écrites sous chiffre H. H. 15158, au bureau de l'IMPARTIAL. 15726

Jeune fille sortant si possible des écoles primaires, est demandée comme employée de bureau. Place stable. — Offres écrites sous chiffre C. L. 15732, au Bureau de l'IMPARTIAL. 15732

VISITEUR grandes pièces. REMONTEUR échappements, Régleuse Breguet manoeuvre 16 ans, sont demandés par Fabrique CRÉTETS 32. 15754 Se présenter de 11 h. à midi.

Employée sténo-dactylo française et anglaise, cherche place de suite ou époque à convenir. 15751 S'ad. au bur. de l'Impartial. On cherche un bon chef d'oreur connaissant la partie à fond. Sa femme serait ainsi occupée à l'Atelier. — S'adresser à M. Emile VUILLE, doreur-nicqueur, à GRANGES. 15788

Berceau, émail blanc et une chaise d'enfant, soit à vendre. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 25, au 1er étage.

Vous économiserez du temps... de l'argent En vous adressant à l'IMPRIMERIE COURVOISIER MARCHÉ 1 - LA CHAUX-DE-FONDS qui vous livrera rapidement et aux prix les plus avantageux vos imprimés et clichés

Rentrée des Classes

TABLIERS MAMANS!

Vous trouverez un grand choix de superbes Tabliers enveloppants pour fillettes vendus en 5 séries, longueurs 45 cm. à 95 cm.

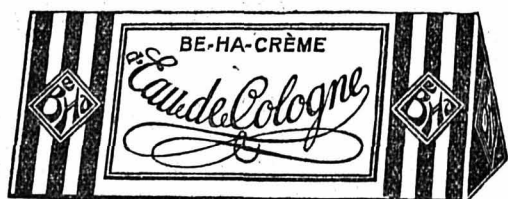
Table with 5 columns: 1, 2, 3, 4, 5 and corresponding prices: 1.25, 1.95, 2.95, 3.90, 4.90

Au Bon Passage

16, Rue de la Balance H. BRANDT-BOREL

ACHETEZ DANS LES BONNES PAPETERIES

CLASSEUR FEDERAL 1er CLASSEUR SUISSE BIELLA-Dossiers-Classeurs



Voilà le plus grand miracle de notre temps actuel! Be Ha Crème d'Eau de Cologne en tubes, indispensable pour Dames et Messieurs Dépôt général: P. Muller-Forster, Balderngasse 9, Zurich

Société Suisse des Commerçants Section de La Chaix-de-Fonds

Ouverture des Cours Lundi 6 septembre 1926

Les inscriptions seront encore reçues, au local de la Société, rue du Parc 69, 1er étage, les mardi 31 août et mercredi 1er septembre de 20 à 21 heures.

P. 22153 C. 15257 La commission des Cours.

Changement de domicile M. E. Grossenbacher Représentant

a transféré son domicile Rue du Progrès 1 15808

Télégramme!!

A vendre pour cause de départ (31 août), grand potager à bois; conviendrait pour grande famille ou pension. Très bas prix. 15855 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Jolie chambre et bonne pension. On demande bonne servante, 20-25 ans, pour faire le ménage. Vie de famille. — S'adresser Restaurant des Combettes. 15597

Chambre à manger. A vendre, pour cause de double emploi, chambre à manger, moderne, noyer ciré, comprenant: 1 buffet de service, 1 table à allonges intérieures, 6 chaises cannées. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 1, au 2me étage. 15847

Même adresse, à vendre une grande poussette avec lugeons et une poussette de chambre. 15816

Foin. A vendre la récolte de cette année, bien récoltée et de première qualité. — S'adresser à M. Abram Girard, rue du Doubs 116. 15817

Femme de ménage. On demande ménage soigné, personne pouvant disposer de quelques heures chaque jour. 15819 S'ad. au bur. de l'Impartial.

Servante. On demande bonne fille, honnête et robuste, 20-25 ans, pour faire le ménage. Vie de famille. — S'adresser Restaurant des Combettes. 15597

Jeune homme sérieux et débrouillard est demandé comme commissionnaire et pour différents travaux de magasin. — S'adresser chez Mme Marguerite Weill, rue Léopold-Robert 26, au 2me étage. 15847

Sacs d'école LIBRAIRIE COURVOISIER

Au Progrès Deuil en 12 h.

Monsieur Charles TRÖHLER veuf de Louise et les familles alliées, remercient sincèrement toutes les personnes qui ont sympathisé de cœur avec eux pendant les jours pénibles qu'ils viennent de passer. 15851

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues, Madame Veuve B. DUSCHER et familles remercient de tout cœur les personnes qui ont pris part à leur grand deuil. 15823

L'Eternel est bon, il est un refuge au jour de la détresse; il connaît ceux qui se confient à Lui. Nahm. 1. 7. Elle a beaucoup aimé. Luc VIII, 47.

Madame et Monsieur Charles Brunner-Fuchs, leurs enfants et petits-enfants, au Locle; Monsieur et Madame Charles Fuchs, leurs enfants et petits-enfants à Bienne; Monsieur et Madame Georges Fuchs et leurs enfants, à Bienne; Monsieur et Madame Paul Fuchs et leur fille à Areuse; Monsieur et Madame Edmond Fuchs, leurs enfants et petits-enfants, au Locle; Les enfants de feu Fernand Fuchs, à Cuba; Les enfants de feu Henri Fuchs; Madame et Monsieur Alfred Blosch-Fuchs et leurs enfants à Bienne; Madame et Monsieur Edmond Gentil-Fuchs, leurs enfants et petits-enfants, au Locle; Monsieur et Madame Léon Fuchs et leur fils, à Cuba; Monsieur et Madame Ernest Fuchs et leur fille, à Cuba; Madame et Monsieur Robert Reinert-Fuchs et leur fils, à La Chaix-de-Fonds; Madame et Monsieur Louis Augsburg-Fuchs et leur fils à La Chaix-de-Fonds; Monsieur Octave Meigniez, à Lausanne; Madame la Directrice, les pensionnaires et le personnel de l'Asile Recordon à Lausanne; ainsi que toutes les familles alliées et amies, ont la grande douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur très chère sœur, belle-sœur, tante, grand'tante, nièce, cousine et amie, 15838

Mademoiselle Julia FUCHS

qui s'est endormie paisiblement dans la paix de Dieu, après une longue maladie, samedi, à 21 heures, à l'âge de 56 ans. Le culte mortuaire auquel ils sont invités à assister sera célébré à la Chapelle de l'Asile des Aveugles le Mardi 31 août, à 18 h. 15. L'incinération, SANS SUITE, aura lieu à LAUSANNE, ce même jour, à 14 heures. Lausanne, le 30 août 1926. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

# A l'Extérieur

En Angleterre

## Les leaders grévistes lâchés par les mineurs

PARIS, 30. — Dans divers comtés, les mineurs acceptent de reprendre le travail à raison de sept heures par jour et en consentant une réduction de salaire de 10 pour cent.

M. Smith, président de la Fédération des mineurs, a dit que si les ouvriers redescendaient dans les mines en se soumettant à l'obligation d'y travailler 8 heures par jour, ils pourraient se choisir d'autres leaders. Car, a-t-il dit, ni M. Cook ni moi ne les représenterons dans ces conditions.

### Le travail reprend

La reprise du travail continue dans les mines du Midland. Les équipes supplémentaires qui aidaient les hommes chargés de veiller à la sécurité des puits dans les charbonnages du Derby ont reçu l'ordre de se retirer.

On mande de Londres à l'« Echo de Paris » que les mineurs du Nottinghamshire ont décidé d'entrer en négociations avec les propriétaires de charbonnage si pendant cette semaine la Fédération des mineurs n'est pas parvenue à obtenir un règlement sur une base nationale.

M. Cook, secrétaire des mineurs, a déclaré aux représentants de la presse que les négociations entre les mineurs et les ministres ont progressé à un tel point qu'une solution générale du conflit est possible.

Il appartient au comité des mineurs de faire des propositions définitives permettant au gouvernement de faciliter une entente entre les deux parties.

### Pour combattre la vie chère

## L'Italie va-t-elle supprimer la liberté du commerce?

PARIS, 30. — On annonce que M. Mussolini va prendre de nouvelles mesures pour remédier à la hausse du prix de la vie et enrayer la spéculation.

M. Rossoni, secrétaire général des syndicats fascistes, publie à ce sujet un article qui produit une vive impression parce qu'il contient un avertissement très énergique à la classe des commerçants.

« Le commerce, dit M. Rossoni, est devenu un métier dans lequel on gagne beaucoup en travaillant peu. Le fascisme ne peut permettre cela. La prétendue liberté commerciale doit être restreinte, sinon éliminée, lorsqu'elle s'exerce au préjudice des consommateurs. Quand une nation a réalisé ce que nous avons réalisé, le gouvernement à qui revient le mérite de ce résultat peut tout oser. Le gouvernement fasciste, en effet, osera tout parce qu'il s'est engagé à gagner la bataille. »

### Un train déraillé

LYON, 30. — Un train venant de St-Etienne a déraillé près de Lyon. Le mécanicien et le chauffeur ont été grièvement brûlés. Quelques voyageurs ont été blessés.

### Une grève du pain à Lyon

LYON, 30. — Les boulangers étant en désaccord avec la municipalité sur le prix du pain ont décidé de faire grève à partir de lundi. Des mesures ont été prises pour ravitailler la population au moyen de boulangeries militaires et pour restreindre la consommation du pain.

VYBORG, 30. — Les freins n'ayant pas fonctionné, la locomotive du train venant de Vyborg, avec trois voitures, a traversé le quai de la gare à une allure de 50 kilomètres à l'heure et a pénétré dans le bâtiment. Treize personnes ont été grièvement blessées.

### Après l'ouragan de la Louisiane

NOUVELLE-ORLEANS, 30. — Le nombre des morts dus à l'ouragan qui a ravagé la Louisiane s'élève à 17. Les dégâts matériels sont évalués à 5 millions de dollars.

### Qu'est-ce que tous ces cadavres nus ?

BERLIN, 30. — A Berlin-Plotzensee, on a retiré du canal Hohenzollern le cadavre d'un homme entièrement déshabillé portant les traces de deux coups de feu sur le côté droit de la poitrine. Le cadavre, qui n'a séjourné que peu de temps dans l'eau a été retiré du canal à l'endroit même où, il y a peu de temps, fut retiré le corps de deux jeunes filles également dévêtues et portant des blessures à la tête.

La police criminelle n'a, jusqu'ici, pas encore pu éclaircir la première de ces deux découvertes.

Un village bohémien détruit complètement par le feu

TASSAU, 30. — Dimanche, un incendie a complètement détruit dix fermes du village de Meschaka, en Bohême occidentale, avec toutes les récoltes, les machines, etc. qu'elles contenaient. Les dégâts atteignent plus de 3 millions de couronnes.

Les obsèques de Rudolph Valentino à New-York On est plus qu'excité

NEW-YORK, 30. — (Sp.) — Aujourd'hui, au service funèbre de Rudolph Valentino, 50 personnes seulement seront admises. Des ordres très sévères ont été donnés pour éviter le retour des scènes scandaleuses qui se sont dérou-



## Les mineurs anglais reprennent de plus en plus le travail

### Une Américaine traverse la Manche à la nage

### En Suisse: Nombreux accidents d'auto

lées ces jours passés. Les agents de police de New-York sont sur les dents. Des monceaux de couronnes, venues de toutes parts, encombrant les vestibules. Des milliers de personnes ont envoyé des fleurs, avec l'espoir de pouvoir ensuite assister au service funèbre. Pola Negri, en route pour New-York, a reçu dans son wagon à Chicago un journaliste auquel elle a déclaré que depuis qu'elle avait quitté Los Angeles à la nouvelle de la mort de Valentino, elle n'avait pu prendre aucune nourriture.

### La traversée de la Manche à la nage

#### Une seconde Américaine vient de la réussir

LONDRES, 30. — La nageuse américaine miss Corson a réussi à traverser la Manche. Elle est partie du Cap Gris-Nez à 23 heures 36 et a atterri à Douvres à 15 heures 10, faisant la traversée en 15 heures 34.

#### Mme Corson ne recommencera pas

On fait savoir que Mme Corson est une femme mariée, mère de deux enfants. Elle s'est évanouie, en arrivant à terre, dans les bras de son entraîneur. On la fit revenir à elle Elle déclara alors qu'elle était heureuse d'avoir réussi son exploit, mais qu'elle ne recommencerait pas, quand bien même on lui donnerait un million de livres.

Tout récemment, miss Mercédès Gleitz, une jeune dactylographe londonienne, avait fait une seconde tentative pour traverser la Manche à la nage. Elle a dû abandonner après avoir nagé pendant dix heures. Miss Gleitz fut considérablement gênée par une troupe de Marsouins qui venaient s'abattre autour d'elle.

La performance absolument remarquable de Mme Corson est inférieure à celle de sa compatriote miss Gertrude Ederlé, mais supérieure à la meilleure accomplie par les hommes : 16 heures 23 m. par l'Italien Tiraboschi en 1923.

### Des troubles en Espagne

LONDRES, 30. — Le « Daily Mail » dit que de nombreux bruits circulent sur des troubles sérieux qui auraient éclaté en Espagne en raison du mécontentement des officiers d'artillerie. Les gardes civils gardent la voie ferrée depuis Bobadilla (à 27 milles au nord de Malaga) jusqu'à la capitale.

D'autre part, le « Daily Express » reçoit une dépêche de Hendaye disant que l'Assemblée nationale espagnole a été convoquée plus tôt qu'on ne s'y attendait en raison du mauvais état de santé du prince héritier; on craint que sa vie ne soit en danger.

### M. Venizelos ferait sa rentrée dans la politique

LONDRES, 30. — D'après une dépêche d'Athènes au « Daily Mail », M. Venizelos serait candidat aux prochaines élections grecques.

### Les villégiatures internationales en Savoie

LONDRES, 30. — Le « Daily Graphic » annonce qu'étant donné les problèmes qui seront traités à Genève, M. Baldwin interrompra sa cure à Aix-les-Bains pour aller s'entretenir avec M. Chamberlain durant la prochaine quinzaine.

On mande de Evian au « Herald » que M. Mellon est parti pour Paris où il restera quelques jours et se rendra ensuite à Londres.

## En Suisse

### Réductions de taxes sur les courses postales alpêtres en septembre

BERNE, 30. — Une réduction de taxe de 25 % sera accordée, pendant le mois de septembre, sur toutes les courses postales alpêtres d'automobiles. L'appréciable réduction de taxe précitée ne manquera pas de favoriser l'exécution d'excursions pleines d'attraits sur les belles routes alpêtres.

Les hautes régions alpêtres signalent depuis vendredi que le temps s'est généralement éclairci. Les vents sont en direction du nord. Entre le Jungfrauoch et le Säntis, le ciel est généralement clair ou légèrement voilé. La température s'est élevée également depuis vendredi.

### Des hôtes indésirables

BERNE, 30. — Ces derniers temps, un bon nombre de gens sans ressources ont émigré d'Allemagne et d'Autriche en Suisse. Ils paraissent être fort bien renseignés sur nos oeuvres d'utilité publique. A peine arrivés dans notre pays, ils cherchent à amadouer par tous les moyens possibles, les dirigeants des institutions de bienfaisance. Il s'agit trop souvent d'éléments douteux, qui n'ont nulle envie, — et pour cause, de s'adresser à leurs consulats.

### Un rat d'hôtel à Genève — Il dévalise deux Américains dans une pension

GENÈVE, 30. — Un vol important a été commis dimanche, entre midi et 13 heures, dans les chambres de la pension Comblér, rue des Alpes 3, à Genève, où deux Américains étaient descendus. Un individu s'est introduit très habilement et a fait main basse sur plusieurs milliers de dollars, ainsi que sur des bijoux, colliers de perles, bracelets, pendentifs, etc., d'une valeur de 35,000 francs. En outre, le voleur s'est approprié plusieurs lettres de crédit et un carnet de chèques.

### Encore un accident mortel à la Dent-de-Lys

LAUSANNE, 30. — Dimanche matin, 29 août, quatre jeunes gens de Moudon arrivaient aux environs de 10 heures au sommet de la Dent de Lys. Un certain nombre de personnes se trouvaient déjà réunies à cet endroit. Ayant pris un moment de répit, l'un des quatre camarades, un jeune Berolo, 19 ans, voulut, semble-t-il, chercher un passage de la Dent, du côté du Moléson, sur la paroi nord. L'infortuné tomba dans un couloir d'une hauteur approximative de 200 mètres, un bloc ayant cédé sous lui.

Après avoir roulé le long de la paroi presque verticale, Berolo s'arrêta au bas d'un pierrier d'un accès difficile et que coupe plus bas un nouveau ressaut.

Quelques excursionnistes dévoués se rendirent à son secours. M. Baud, de Lausanne, descendit par le chemin même où avait voulu s'engager la victime. Celle-ci avait le crâne brisé et le corps déchiqueté. M. Schmidt-Voilet, de son côté, membre également du C. A. S., avait préparé un brancard. Mais tout fut inutile. Reposant en territoire gruyérien, Berolo sera relevé lundi matin par les soins de la préfecture de Bulle. Ce sera une tâche pénible et dangereuse.

### En cueillant des prunes

MORGES, 30. — Mlle Marguerite Dumuid, de Monnaz, 27 ans, qui cueillait des prunes, est tombée sur un échafal qui a pénétré dans l'abdomen et perforé les intestins. Elle a été transportée à l'infirmerie de Morges où elle a subi la laparotomie. Son état est grave.

### Noyée en se baignant

MORGES, 30. — On a relevé dimanche matin, à 6 h. 30, sur la grève du lac, près de Préverenges, le cadavre d'une femme qui a dû se noyer en se baignant dans des circonstances qui ne sont pas établies.

### Le roi de Roumanie en Suisse

RHEINECK, 30. — Le roi de Roumanie venant de Bâle par train spécial est arrivé à Rheineck où il fera un court séjour dans sa propriété.

### L'Alpe homicide

GRINDELWALD, 30. — Dimanche a été retrouvé dans le couloir supérieur du Wetterhorn le cadavre du jeune Rodolphe Naegeli, de St-Gall, qui avait fait une chute le 6 août dernier. Une colonne de secours est partie sur les lieux pour redescendre le corps dans la vallée.

### Encore des accidents mortels d'auto

FLAWIL, 30. — Un homme âgé, nommé Ammann, a été écrasé et tué net vendredi soir entre Flawil et Oberuzwil par une automobile de luxe.

ZURICH, 30. — Une automobile circulant à la Froburgstrasse a écrasé une femme de 78 ans nommée Isakowitch. Voulant éviter une automobile venant dans sa direction, elle fut atteinte par un autre véhicule venant en sens opposé, fut projetée et écrasée. Relevée avec une fracture du crâne et d'autres blessures plus ou moins graves, la victime fut transportée à l'hôpital cantonal où elle expira.

### L'expulsion des « Naturforscher »

LUGANO, 30. — A la requête du gouvernement locarnais, le Département cantonal de justice et police a expulsé les « Naturforscher » qui se baignaient à l'embouchure de la Maggia dans un costume par trop simplifié. Il s'agit de 12 personnes d'origine allemande et anglaise.

## Chronique jurassienne

### Collision d'autos à St-Imier.

De notre correspondant de Saint-Imier : Hier, aux environs de 3 heures, au croisement de la rue du Vallon et de la rue du Gaz, l'auto de M. Oppliger, une superbe limousine Buick, est entrée dans l'auto de M. Pélissier. Les dégâts matériels sont importants. En outre, M. Pélissier a eu les mains entamées par les éclats de verre.

## Chronique neuchâteloise

L'accident de St-Martin. — Une arrestation a été opérée.

De notre correspondant de Cernier :

On nous communique quelques renseignements complémentaires au sujet de l'accident de jeudi soir, dont a été victime M. Ulysse Favre, enseveli dimanche au milieu d'un grand concours d'amis sympathiques et douloureusement émus.

Une arrestation a été opérée samedi matin. Il s'agit d'un ouvrier de passage engagé depuis huit jours par M. Favre. Le même jour, une altercation très vive était survenue entre l'ouvrier et le patron; on prête au premier des propos assez graves, sans compter que son casier judiciaire est loin d'être indemne. Les soupçons ont paru suffisamment motivés pour justifier cette arrestation. Une enquête très serrée se poursuit et nous espérons être fixés rapidement sur cet événement qui a jeté la consternation et le désarroi dans la localité. Nous souhaitons cependant qu'il ne s'agisse pas d'un crime !

Une autopsie a été faite par les soins des Docteurs Moulin, de Dombresson, et Reymond, de Fontaines. La fourche a perforé le coeur et l'artère principale et pénétré à plus de 7 cm. de profondeur, ce qui a provoqué une hémorragie interne violente et la mort foudroyante.

M. Favre avait 49 ans et était le fils de M. James Favre, longtemps président de commune de Chézard-St-Martin.

## La Chaux-de-Fonds

### Une inauguration à Malvilliers.

Samedi après-midi a eu lieu à Malvilliers, l'inauguration de l'annexe du bâtiment des Colonies de vacances de La Chaux-de-Fonds, en présence de M. le conseiller d'Etat Renaud, de M. Staehli, président du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds, de M. Guyot, notaire, président du Conseil communal de Boudevilliers et de M. Payot, le très actif président de l'oeuvre. Une assemblée générale avait précédé l'inauguration au cours de laquelle d'excellentes paroles furent prononcées et des remerciements adressés à l'actif directeur de la colonie de vacances de Malvilliers. La nouvelle annexe a été fort admirée. Elle est simple, gaie, accueillante, comme un édifice pareil doit l'être et elle permettra le développement toujours plus réjouissant de la belle oeuvre qui permet de recevoir pendant l'été tant de bambins un peu pâlots de la Ruche qui viennent là reprendre des couleurs et des forces.

### Un beau succès du Club athlétique.

Le Club Athlétique de La Chaux-de-Fonds a participé au huitième championnat suisse de force, disputé dimanche à Genève. Plusieurs de ses membres se sont distingués au cours de cette manifestation et nous relevons parmi les couronnés les athlètes chaux-de-fonniers suivants :

Poids plumes : 5me Tripet André.

Poids légers : 1er Jacquenoud Joseph, champion suisse; 8me Matthey Georges; 9me Biéri Isidor.

Poids moyens : 8me Jacquenoud Georges.

Dans la catégorie B, Ali Bertschi se classe premier de la catégorie poids légers.

Nos vaillants athlètes reviennent ce soir au train de 9 heures et quart et une belle réception leur est ménagée.

### A propos de la fuite d'un loup.

La direction du Cirque Knie nous adresse les lignes suivantes :

Nous lisons dans votre estimable journal du 25 courant, sous la rubrique « La Chaux-de-Fonds — Au Cirque Knie », un article auquel nous tenons à ajouter ceci :

« Le loup en question est un jeune loup de six semaines, pas plus haut qu'un basset. Cette jeune bête tout à fait inoffensive vivait en liberté et avait l'habitude de jouer avec de jeunes chiens près des écuries. Le louveteau s'est un peu trop éloigné du cirque et c'est ainsi qu'on a dû le chercher à la lisière de la forêt. »

### «Etoile» à Lausanne.

La première équipe d'Etoile a remporté, au Stade de Vidy à Lausanne, le superbe challenge du Bitter des Diablières. Ce tournoi mettait aux prises Fribourg, Lausanne Promotion, Stade Lausanne et Etoile. Par la rentrée d'un de ses anciens joueurs, le réputé sportsman Charles Wyss, par la venue d'un joueur viennois de classe, Maxir, l'équipe stelliennne nous promet cette saison de belles exhibitions.

## La cote du change

le 30 août à 10 heures

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.

	Demande	Offre
Paris . . . . .	44.70 (44.70)	45.10 (45.05)
Berlin . . . . .	123.10 (123.20)	123.50 (123.60)
	(les 100 marks)	
Londres . . . . .	25.10 (25.11)	25.16 (25.16)
Rome . . . . .	16.50 (16.70)	16.90 (17.—)
Bruxelles . . . . .	44.10 (44.10)	44.50 (44.50)
Amsterdam . . . . .	207.20 (207.20)	207.70 (207.70)
Vienne . . . . .	72.80 (72.80)	73.30 (73.30)
	(le million de couronnes)	
New-York {cable	5.17 (5.165)	5.19 (5.19)
{chèque	5.16 (5.155)	5.19 (5.19)
Madrid . . . . .	78.70 (79.05)	79.50 (79.75)
Oslo . . . . .	113.40 (113.40)	114.— (114.—)
Stockholm . . . . .	138.40 (138.40)	139.— (139.—)
Prague . . . . .	45.30 (45.30)	45.35 (45.35)